

Dossier présenté en réunions :

- du Bureau le 18.06.2018

- du Comité Syndical le 02.07.2018



RAPPORT ANNUEL 2017

Prix & Qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS



rapport annuel 2017

Sommaire

- Présentation p. 03
- La Collecte p. 08
- Le Traitement p. 14
- Les Déchèteries p. 24
- Récapitulatif p. 31
- La Communication p. 34
- Les Évolutions p. 42
- Contributions p. 42
- Indicateurs financiers p. 48





PRÉSENTATION



rapport annuel 2017

Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS

- **Territoire : 75 communes**

4 communautés de communes :

- ✓ **C.C. Touraine Val de Vienne** (fusion des CC Ste Maure, Bouchardais, Pays de Richelieu à l'exception des communes de Ste Catherine de Fierbois, Villeperdue Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Chinon Vienne et Loire** (extension du périmètre aux communes d'Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Touraine Vallée de l'Indre** pour le territoire de l'ex CC du Pays d'Azay le Rideau + les communes de Ste Catherine de Fierbois et Villerperdue (fusion de la CC du Val de l'Indre et de la CC du Pays d'Azay le Rideau)
- ✓ **C.C. Touraine Ouest Val de Loire** (Fusion de la CC TNO et de la CC Pays de Bourgueil) en représentation substitution des communes de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile et Mazières de Touraine

- **Habitants desservis : 75 232**

rapport annuel 2017



Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS *(suite)*

- 1 Bureau composé de 15 personnes :
 - 1 président, 5 vice-présidents et 9 membres
- 1 Comité Syndical composé de 77 délégués :
 - 1 délégué titulaire et 1 suppléant représentant chaque commune, à l'exception de Chinon représentée par
 - 3 délégués titulaires et 3 suppléants
- 1 Équipe permanente composée de 7 personnes :
 - 1 ingénieure technique, 1 secrétaire, 1 comptable,
 - 1 chargée de communication, 3 animatrices du tri.



Compétences

- **Collecte :**
 - collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - collecte des déchets recyclables
 - collecte des Points d'Apport Volontaire
- **Traitement :**
 - Centre de tri des déchets recyclables
 - Unité de Valorisation Énergétique des OMR
 - Compostage domestique
- **Déchèteries :**
 - 11 déchèteries



Cartographie & équipements



Unité de Valorisation Énergétique



Centre de tri des matériaux à recycler



11 déchèteries

Légende

CC Touraine Ouest Val de Loire
CC Touraine Vallée de l'Indre

CC Chinon Vienne et Loire
CC Touraine Val de Vienne





LA COLLECTE



Organisation des collectes

- Ordures ménagères résiduelles (OMr) :

- Collectées en porte-à-porte, en sacs noirs



- 1 fois par semaine (C1) pour 67 communes et 5 secteurs de communes,
- 2 fois par semaine (C2) pour 3 communes et 5 secteurs de communes,
- 3 fois par semaine (C3) pour 2 secteurs de communes,
- 5 fois par semaine (C5) pour 2 établissements hospitaliers,
- En période estivale, 1 ramassage supplémentaire pour 3 communes et 2 secteurs de communes.



- Emballages à recycler :

- Collectés en porte-à-porte, en sacs jaunes



- 1 fois par semaine sur tout le territoire

rapport annuel 2017



Organisation des collectes

• Papiers

➤ Collectés en porte-à-porte, en sacs bleus

- 1 fois par semaine sur les communes et secteurs de communes collectés 2 fois par semaine et plus en OMr



➤ Ou collectés en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour les communes collectées 1 fois par semaine en OMr

- 191 conteneurs d'apport volontaire



• Verre

➤ Collecté en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour tout le territoire

- 306 conteneurs sur 287 points d'apport volontaire



Évolution du ratio de collecte des OM

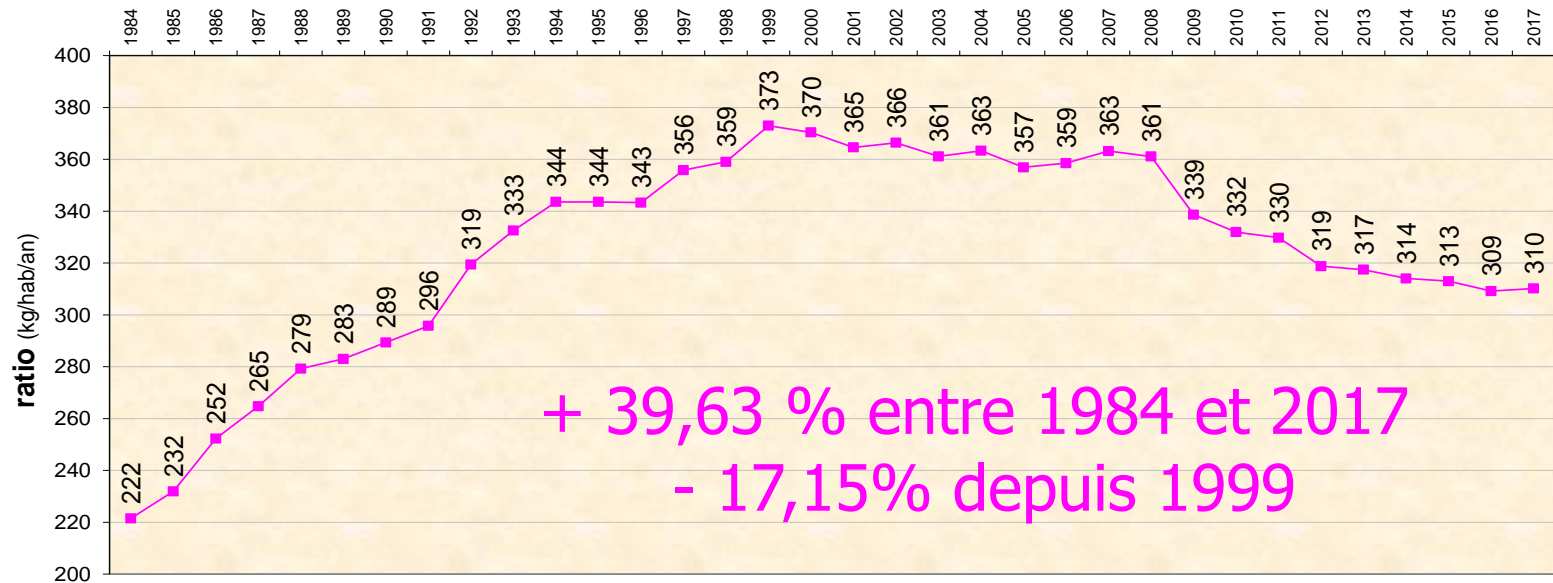
(hors encombrants, déchèteries)

Evolution du ratio du tonnage total d'ordures ménagères de 1984 à 2017

(OM+emballages+verre+journaux-magazines)

Ratio national : 271 kg / hab.

Source : ADEME – Chiffres clés



+ 39,63 % entre 1984 et 2017
- 17,15% depuis 1999

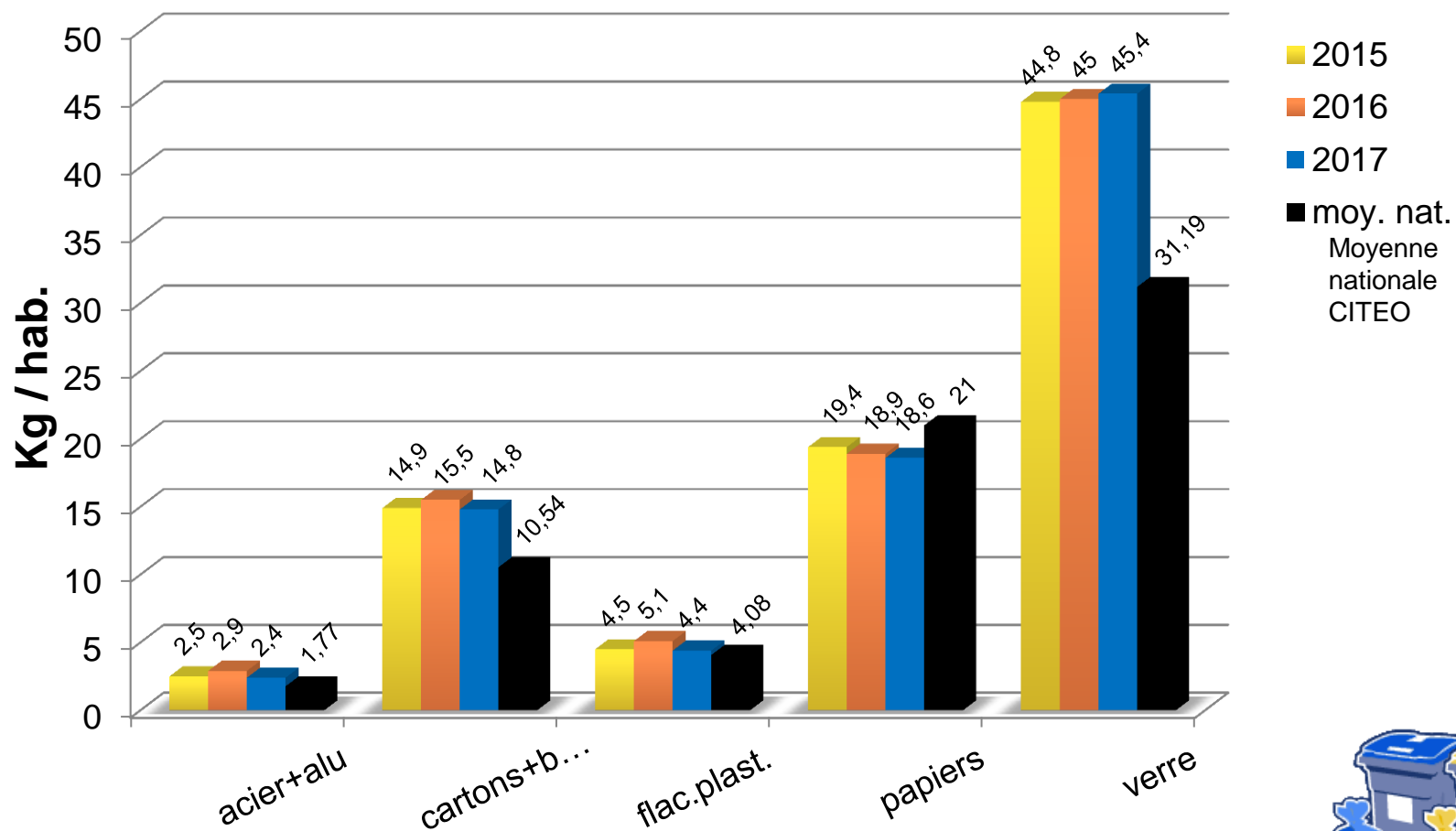
rapport annuel 2017



Collecte sélective



- Les performances du tri par habitant

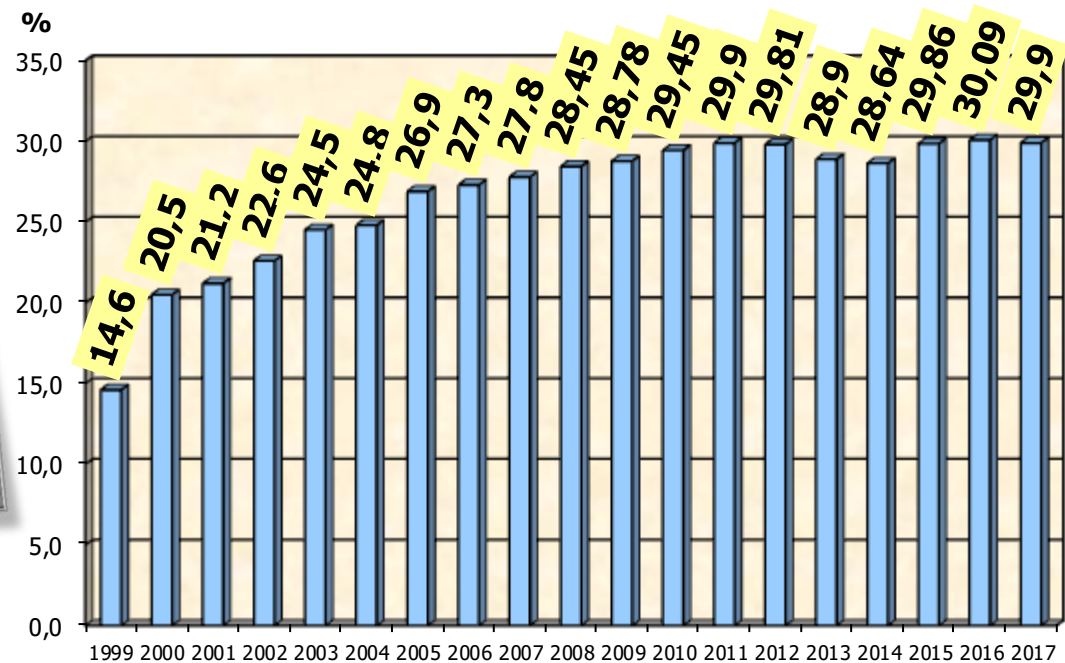


rapport annuel 2017



Collecte sélective

- 390 940 km parcourus (428 668 km en 2016)
- 22 960 heures de service (25 176 heures de service en 2016)
- ❑ Taux de collecte sélective (emballages, papiers, verre + cartons déchèteries/OM collectées + cartons déchèteries)

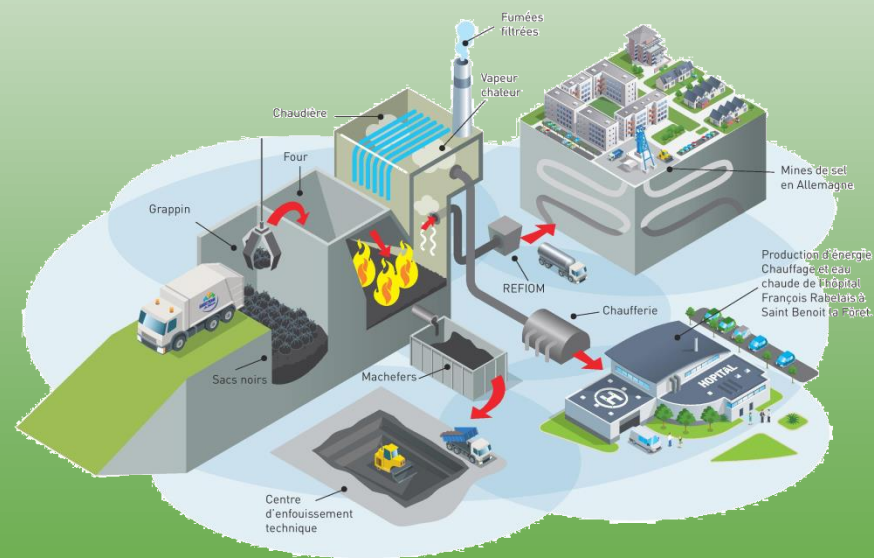


rapport annuel 2017

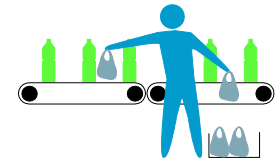




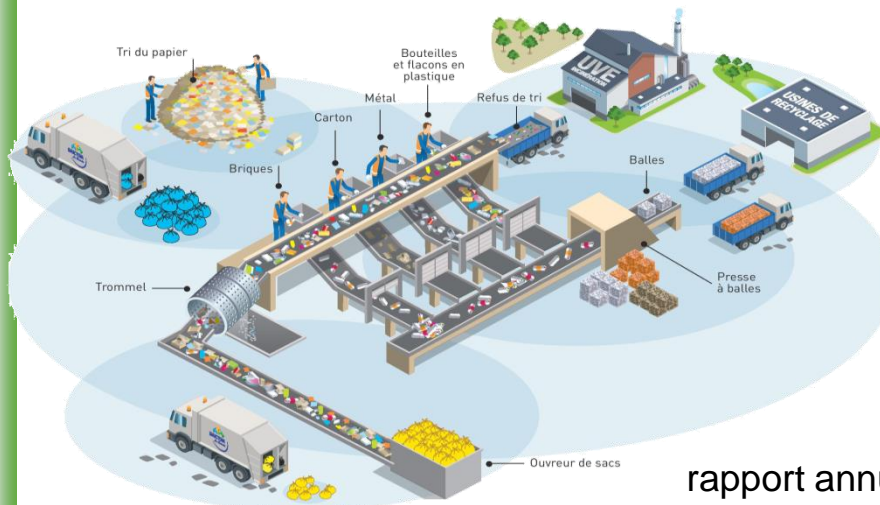
LE TRAITEMENT



Le centre de tri



- Le centre de tri des matériaux à recycler a été construit et mis en service en 1999.
- Il est situé sur la zone industrielle nord de Chinon.
- Le centre de tri est autorisé à traiter **8 500 tonnes par an**.
- Sa capacité réelle (technique) est d'environ **4 000 à 4 500 tonnes d'emballages et de papiers par an**, préalablement triés par les habitants. Ces emballages et papiers sont ensuite séparés par matériaux afin de pouvoir être acheminés vers les différentes usines de recyclage. Sur la chaîne de tri, le personnel vérifie que la qualité est conforme aux exigences des recycleurs.
- Le centre de tri du SMICTOM du Chinonais traite également des déchets d'emballages en provenance **du Sud Lochois (environ 420 tonnes/an)**.



rapport annuel 2017



Le Centre de Tri

■ Bilan 2017



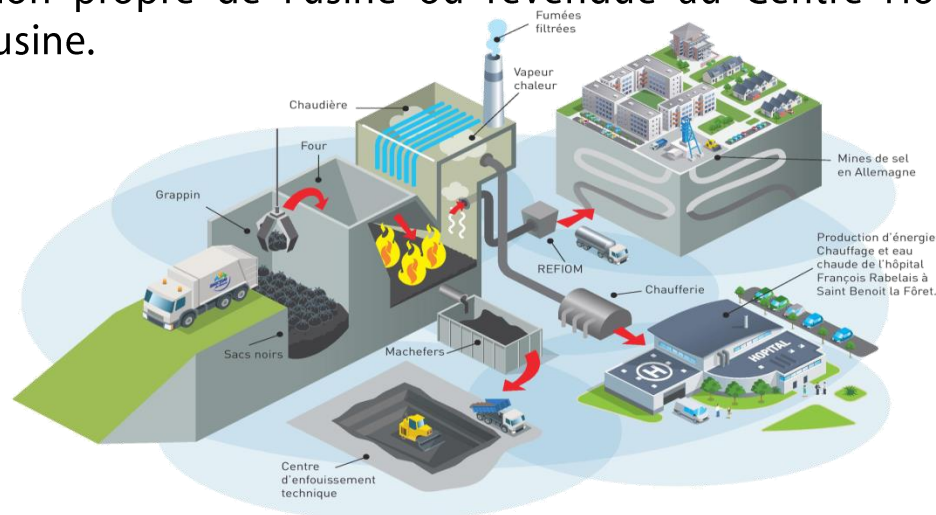
Tonnage <u>global</u> traité en 2017 (apports SMICTOM + extérieurs + cartons déchèteries)	4 183 tonnes (4 170 t en 2016)
Tonnage flux jaune et bleu SMICTOM (emballages. + papiers + cartons déchèteries)	3 687 tonnes (3 718 t en 2016)
Tonnages valorisés SMICTOM (expédiés en filières de recyclage)	3028 tonnes (3 200 t en 2016) Soit 82 % du tonnage SMICTOM entrant
Pré-triés valorisés (J+B+V) / OM global SMICTOM	27,6 % (27,9% en 2016)
Pré-triés collectés / OM global SMICTOM	29,9 % (30,1% en 2016)
Tonnage emballages verre 3 413 tonnes (3 374 t en 2016)	

➡ Taux de refus : 18%
(14% en 2016)

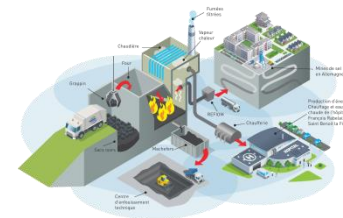


L'Unité de Valorisation Energétique

- L'usine est située sur la commune de Saint Benoit la Forêt, le SMICTOM en est le propriétaire. Elle a été construite au cours des années 1982 et 1983, et mise en service en octobre 1983.
- L'usine est autorisée à traiter 23 000 tonnes par an. Sa capacité réelle (technique) est de 20 000 tonnes par an.
- L'U.V.E. possède un four d'incinération équipé d'une chaudière de récupération thermique. Le procédé de traitement des fumées associé au four a fait l'objet depuis 2001 de travaux de modernisation et de mises aux normes.
- L'incinération est un système de traitement qui produit de la chaleur/vapeur, des mâchefers et des résidus d'épuration des fumées.
- La moitié de la vapeur produite par l'incinération des déchets est réutilisée pour la consommation propre de l'usine ou revendue au Centre Hospitalier du Chinonais, proche de l'usine.



L'Unité de Valorisation Énergétique



■ Bilan 2017 des produits et sous produits traités à l'usine

Tonnage global traité en 2017 <small>(OM SMICTOM + refus de tri + DIB + OM SL + DHS)</small>	19 058 tonnes <small>(19 977 t en 2016)</small>
Tonnage OM du SMICTOM du CHINONNAIS	15 641 tonnes <small>(15 652 t en 2016)</small>
Vapeur	
✓ Vapeur totale produite	57 731 tonnes <small>(59 739 t en 2016)</small>
✓ Vapeur besoin interne UVE	23 159 tonnes <small>(24 294 t en 2016)</small>
✓ Vapeur vendue au C.H.C.	6 255 tonnes <small>(6 450 t en 2016)</small>
✓ % vapeur utilisée	50,95 % <small>(51,5 % en 2016)</small>
Sous produits :	
✓ <i>mâchefers</i>	4 042 tonnes <small>(4 204 t en 2016)</small> soit 21,2 % du tonnage traité
✓ <i>REFIOM</i>	587 tonnes <small>(666 t en 2016)</small>
✓ <i>ferrailles</i>	319 tonnes <small>(370 t en 2016)</small>

Nombre d'heures de fonctionnement du

four :

- 7935 h en 2016
- 7852 h en 2017



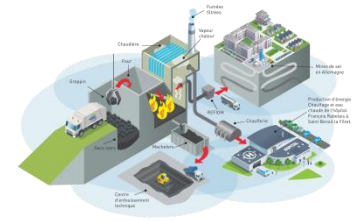
→ Stockés en ISDND à La Celle-Guenand

→ Valorisés en mine de sel en Allemagne

→ Recyclées à Dunkerque



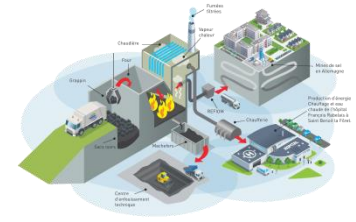
L'Unité de Valorisation Énergétique



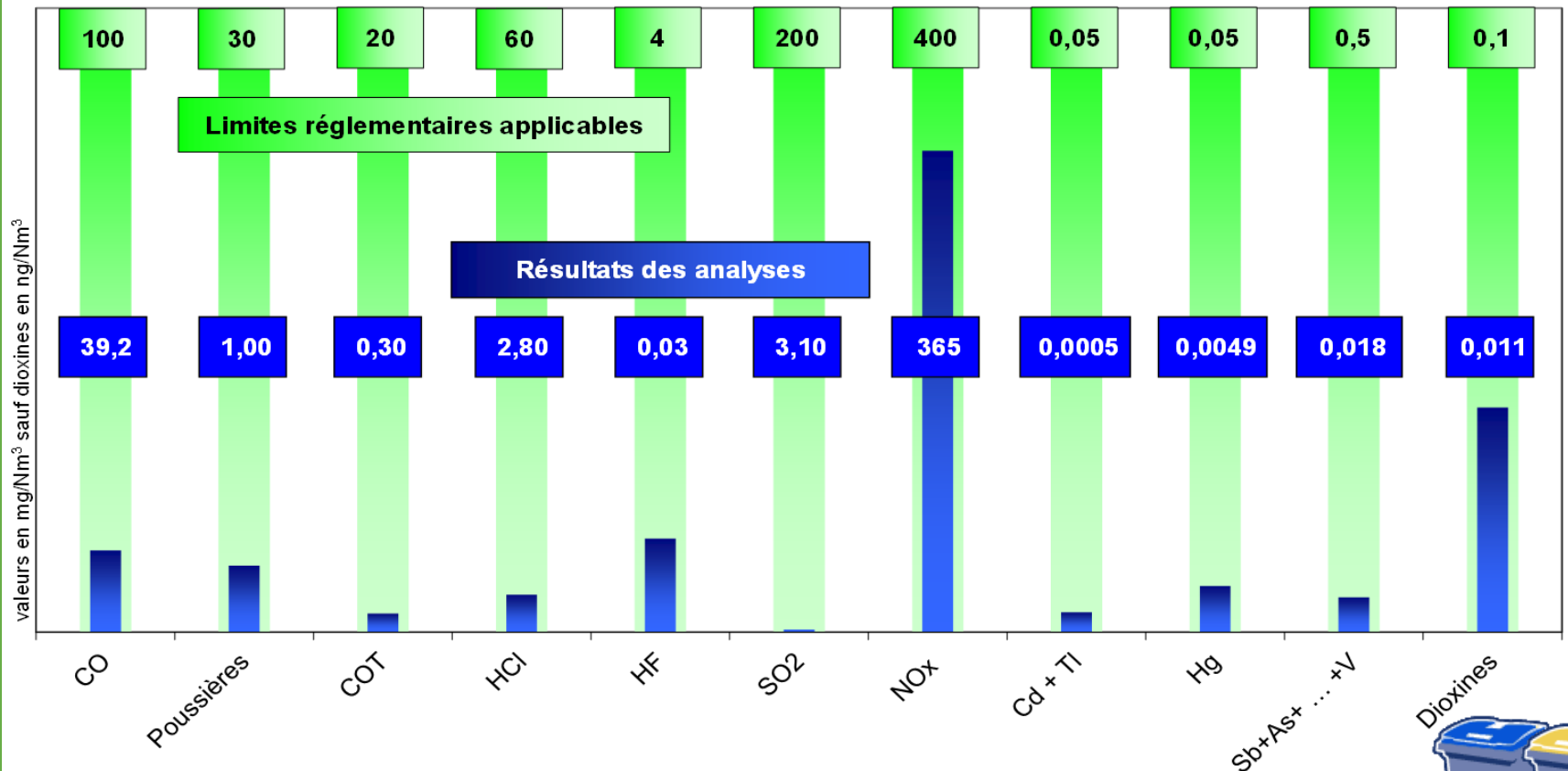
- Mesures prises pour limiter les impacts sur l'environnement :
 - Traitement des fumées par voie semi-humide (chaux + coke de lignite) : limitation des émissions atmosphériques
 - Maintien de l'installation en dépression et hall de déchargement fermé : limitation des odeurs
 - Gestion des eaux de process en circuit fermé : pas de rejet au milieu extérieur



L'Unité de Valorisation Énergétique



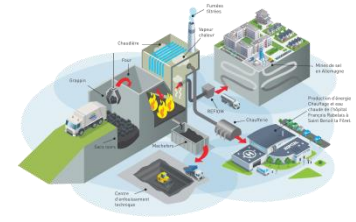
Contrôle par organisme accrédité - 1^{er} semestre 2017
 (mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



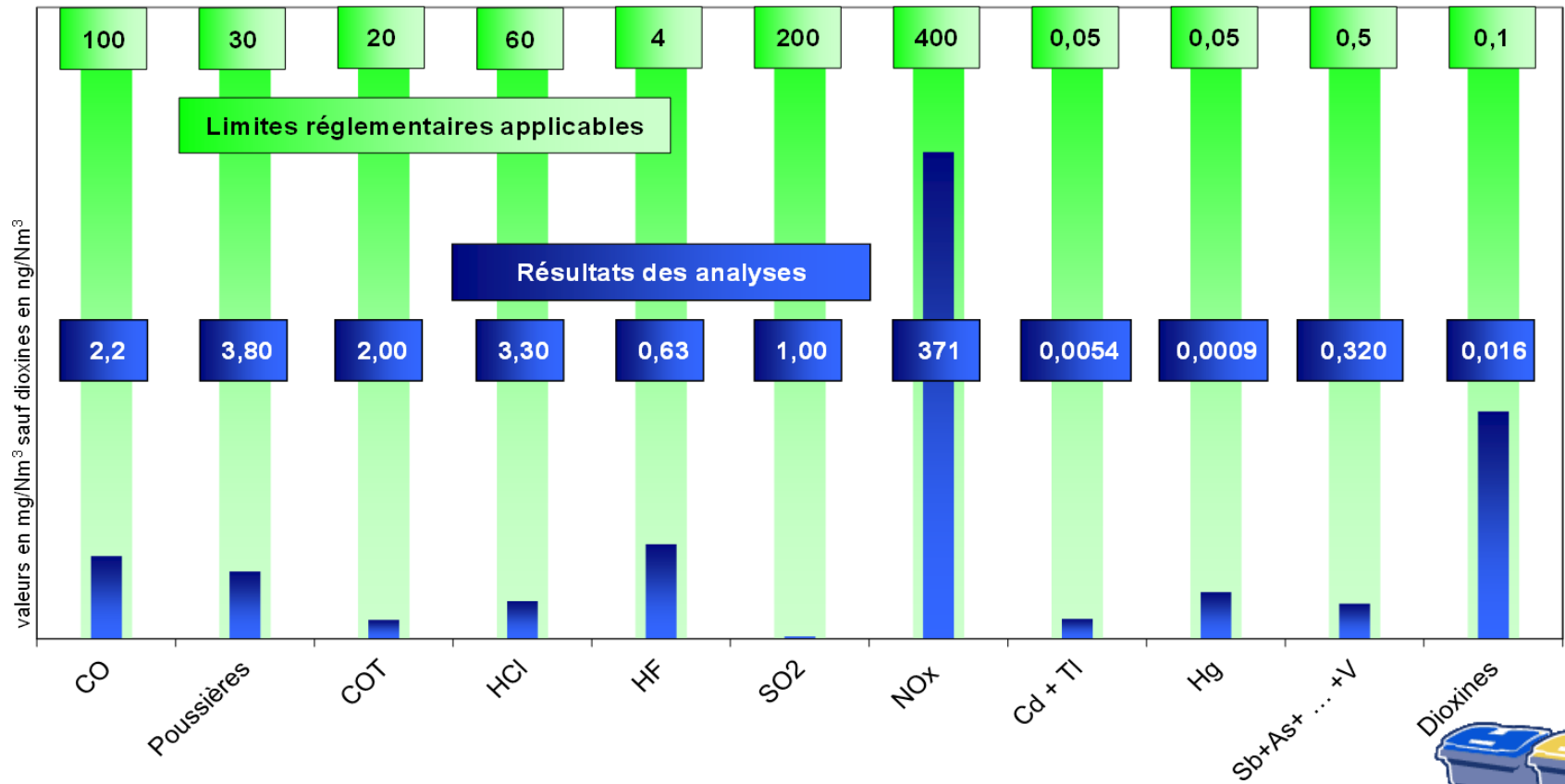
rapport annuel 2017



L'Unité de Valorisation Énergétique



Contrôle par organisme accrédité - 2^o semestre 2017
 (mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)

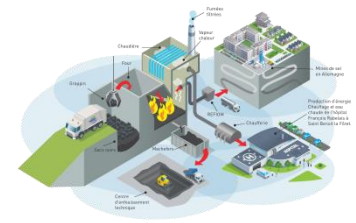


rapport annuel 2017

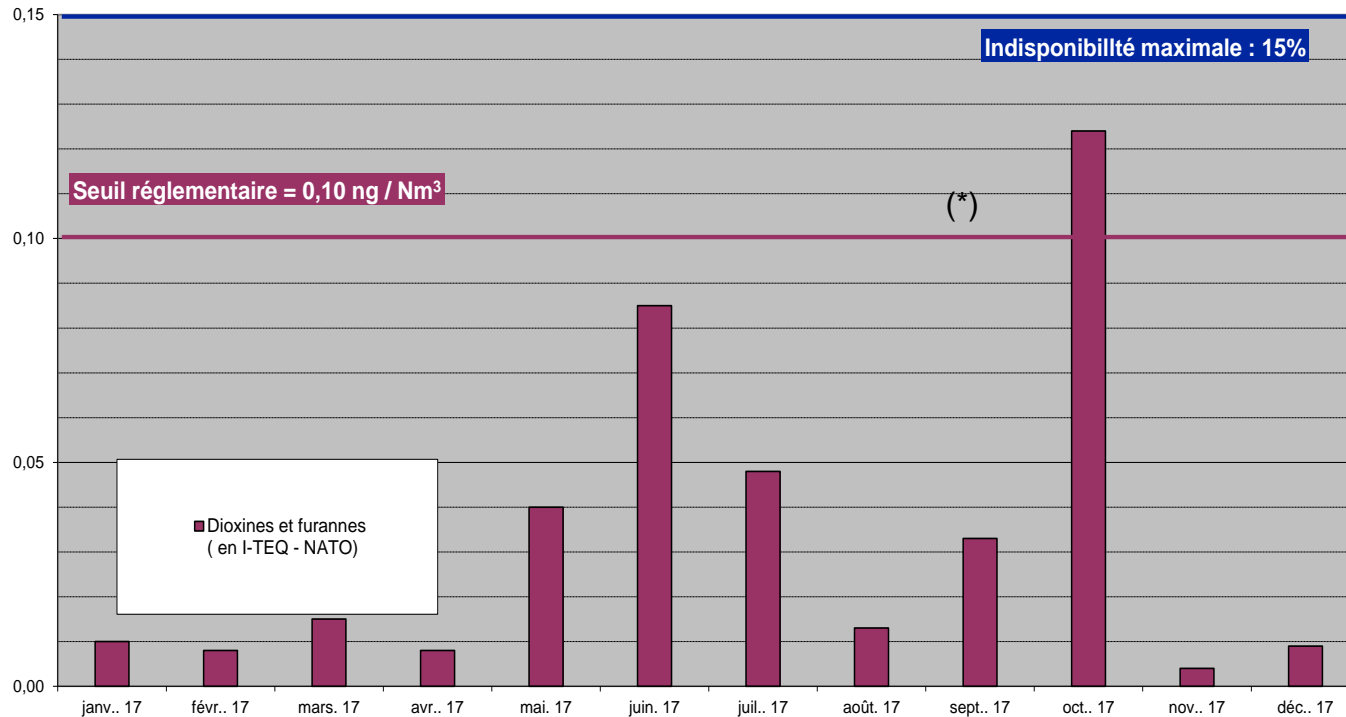


L'Unité de Valorisation Énergétique

Traitement des fumées



Contrôle semi-continu des dioxines : résultats des analyses 2017



(*) dépassement vraisemblablement dû à un by-pass prématuré lors de la phase d'arrêt pour nettoyage du 30 octobre 2017. A noter que la concentration de cette cartouche est calculée sur une période d'échantillonnage plus courte, ce qui a pour effet d'amplifier l'écart sur la mesure compte tenu des faibles concentrations habituelles.

De plus, il n'est pas exclu que la cartouche ait été contaminée lors de la manipulation en laboratoire (constaté également sur une analyse plus récente)



Le compostage domestique

- **Composteurs individuels en service fin 2017 :**
 - 7176 composteurs implantés concernant 5935 foyers (6 895 composteurs en 2016).
- **Composteurs collectifs :**
 - Inauguration de 3 nouveaux points :
 - CHINON : Rue Pantagruel
 - CHINON : Rue Auguste Buisson
 - CHINON : Rue Eugène Pépin
 - Identification de nouveaux points qui seront en place courant 2018 (toujours en partenariat avec le CPIE)



rapport annuel 2017



LES DÉCHÈTERIES




























rapport annuel 2017

Les déchèteries



Les 11 déchèteries appartiennent aux collectivités adhérentes et sont mises à disposition du SMICTOM, sauf celle de Cinq-Mars-la-Pile qui a été transférée en pleine propriété et les déchèteries satellites de Rivarennnes et Saché qui ont été construites par le SMICTOM.

Pour la plupart d'entre elles:

Déchets acceptés						Déchets refusés		
 GRAVATS / INERTES	 DÉCHETS VERTS	 MÉTAUX	 CARTONS	 BOIS	 ENCOMBRANTS	 PNEUMATIQUES	 EXTINCTEURS	 BOUTEILLES DE GAZ
 DEEE	 AMEUBLEMENT	 HUILES DE VIDANGE	 BATTERIES	 DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	 DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)	 HUILES DE FRITURE	 DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	 AMIANTE / CIMENT
 PILES ET ACCUMULATEURS	 CARTRIDGES ENCRE	 RADIOGRAPHIES	 TEXTILES	 JOURNAUX / REVUES	 VERRES	 MÉDICAMENTS		

Gratuites pour les particuliers, les déchèteries sont également accessibles aux professionnels en quantités limitées, moyennant une tarification spécifique.

Pour les particuliers :
Carte d'accès obligatoire
 Dépôts gratuits mais limités:



rapport annuel 2017

Pour les professionnels :
Carte d'accès obligatoire
 Dépôts payants* et limités:



Les déchèteries-

bilan 2017 des déchets non-dangereux



		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine		
Déchèterie CHINON		31		
Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT		14		
Déchèterie SAVIGNY EN VERON		31		
Population desservie : 22269 habitants				
	Année 2017		Année 2016	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1239,9	55,68	1301,1	61,46
Ferrailles	194,28	8,72	212,88	10,06
Cartons	137,84	6,19	131,94	6,23
Déchets verts	2804,88	125,95	2641,51	124,78
Tout venant	1791,3	80,44	1770,01	83,61
Bois	603,02	27,08	589,8	27,86
D.E.E.E	203,21	9,13	214,21	10,12
TOTAL DECHETS BANALS	6974,426	313,19	6861,454	324,11
Evolution 2016 - 2017	-3,37%			

		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine		
Déchèterie L'ILE BOUCHARD		32		
Déchèterie RICHELIEU		24		
Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE + déchèterie de PORTS SUR VIENNE		28 15		
Population desservie : 26037 habitants				
	Année 2017		Année 2016	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1529,45	58,74	1634,82	56,54
Ferrailles	315,32	12,11	325,68	11,26
Cartons	146,4	5,62	134,14	4,64
Déchets verts	2513,54	96,54	2496,68	86,35
Tout venant	2787,28	107,05	2725,06	94,25
bois	570,4	21,91	561,86	19,43
D.E.E.E.	263,021	10,10	261,287	9,04
TOTAL DECHETS BANALS	8125,41	312,07	8139,527	281,51
Evolution 2016 - 2017	10,86%			

rapport annuel 2017



Les déchèteries-

bilan 2017 des déchets non-dangereux (suite)



		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine			
Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU		31,3			
+ déchèterie satellite de SACHE		15			
+ déchèterie satellite de RIVARENNES		15			
Population desservie :		17705 habitants			
		Année 2017		Année 2016	
		Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	913,15	51,58	888,85	56,21	
Ferrailles	141,78	8,01	141,58	8,95	
Cartons	83,52	4,72	70,38	4,45	
Déchets verts	1295,96	73,20	1327,54	83,96	
Tout venant	1473,71	83,24	1430,58	90,47	
bois	318,8	18,01	321,68	20,34	
D.E.E.E.	145,71	8,23	148,17	9,37	
TOTAL DECHETS	4372,63	246,97	4328,78	273,77	
Evolution 2016 - 2017		-9,79%			

		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine			
Déchèterie CINQ MARS LA PILE		22			
Population desservie :		9197 habitants			
		Année 2017		Année 2016	
		Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	407,05	44,26	464,35	51,11	
Ferrailles	71,72	7,80	81,68	8,99	
Cartons	51,28	5,58	45,28	4,98	
Déchets verts	607,03	66,00	580,7	63,92	
Tout venant	731,29	79,51	724,47	79,74	
Bois	0	0,00	0	0,00	
D.E.E.E.	66,44	7,22	72,99	8,03	
TOTAL DECHETS BANALS	1934,81	210,37	1969,473	216,78	
Evolution 2016 - 2017		-2,96%			





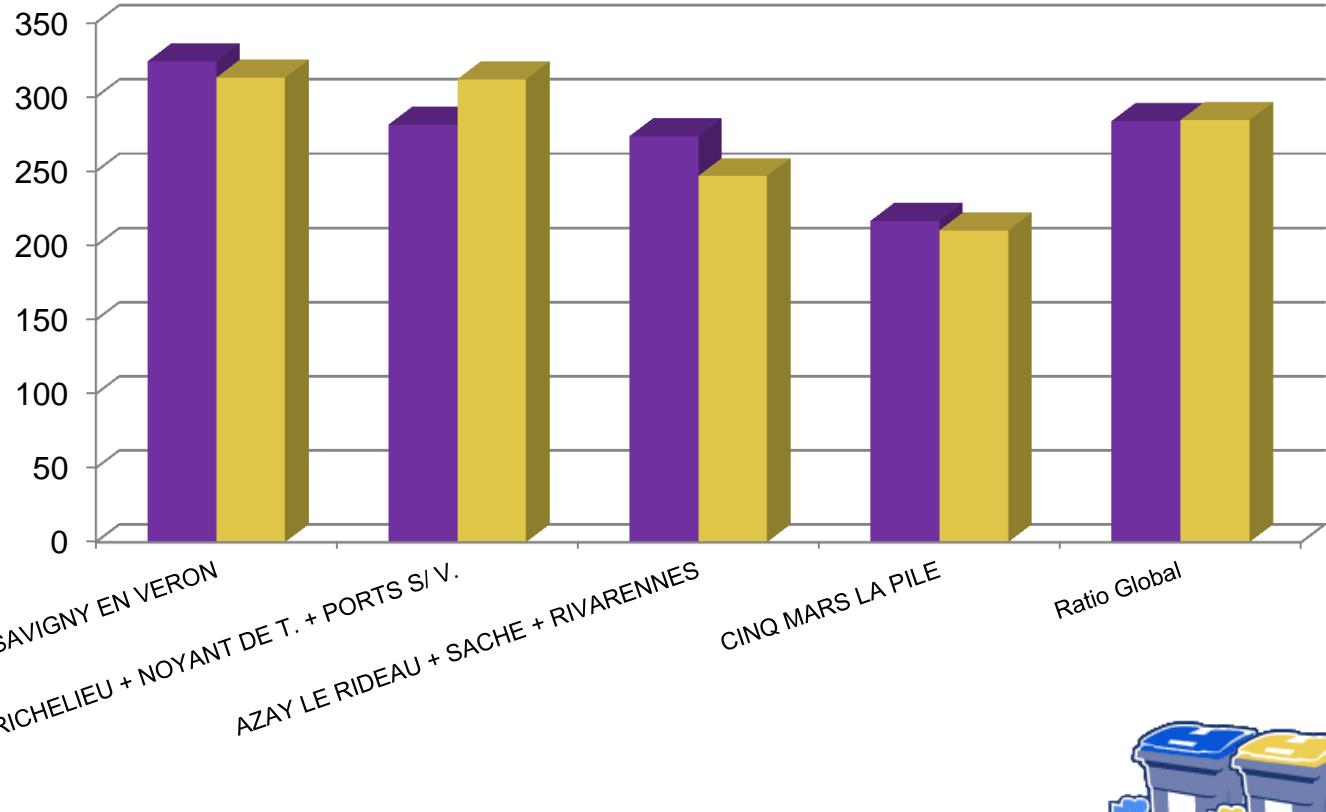
Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)

Bilan 2017 - Déchets non-dangereux



Kg/hab

■ 2016
■ 2017



rapport annuel 2017



Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)



Bilan 2017 - Déchets Dangereux des Ménages

Déchèterie CHINON Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT Déchèterie SAVIGNY EN VERON					
Population desservie :		22269 Habitants			
Année 2017					Rappel 2016
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	22920	38806	61726	2,77	2,11
Piles			2365	0,11	0,10
TOTAL Déchets Dangereux	22 920	38806	64091	2,88	2,21
Evolution 2016 - 2017		30%			

Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU + déchèterie satellite de SACHE + déchèterie satellite de RIVARENNES					
Population desservie :		17705 Habitants			
Année 2017					Rappel 2016
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	16367	36539	52906	2,99	2,31
Piles			1815	0,10	0,10
TOTAL Déchets Dangereux	16 367	36539	54721	3,09	2,41
Evolution 2016 - 2017		28%			

Déchèterie L'ILE BOUCHARD Déchèterie RICHELIEU Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE + déchèterie de PORTS SUR VIENNE					
Population desservie :		26037 Habitants			
Année 2017					Rappel 2016
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	27431	50159	77590	2,98	2,17
Piles			964	0,04	0,08
TOTAL Déchets Dangereux	27 431	50159	78554	3,02	2,25
Evolution 2016 - 2017		34%			

Déchèterie CINQ MARS LA PILE					
Population desservie :		9197 Habitants			
Année 2017					Rappel 2016
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	9508	9757	19265	2,09	1,78
Piles			377	0,04	0,10
TOTAL Déchets Dangereux	9 508	9757	19642	2,14	1,87
Evolution 2016 - 2017		14%			

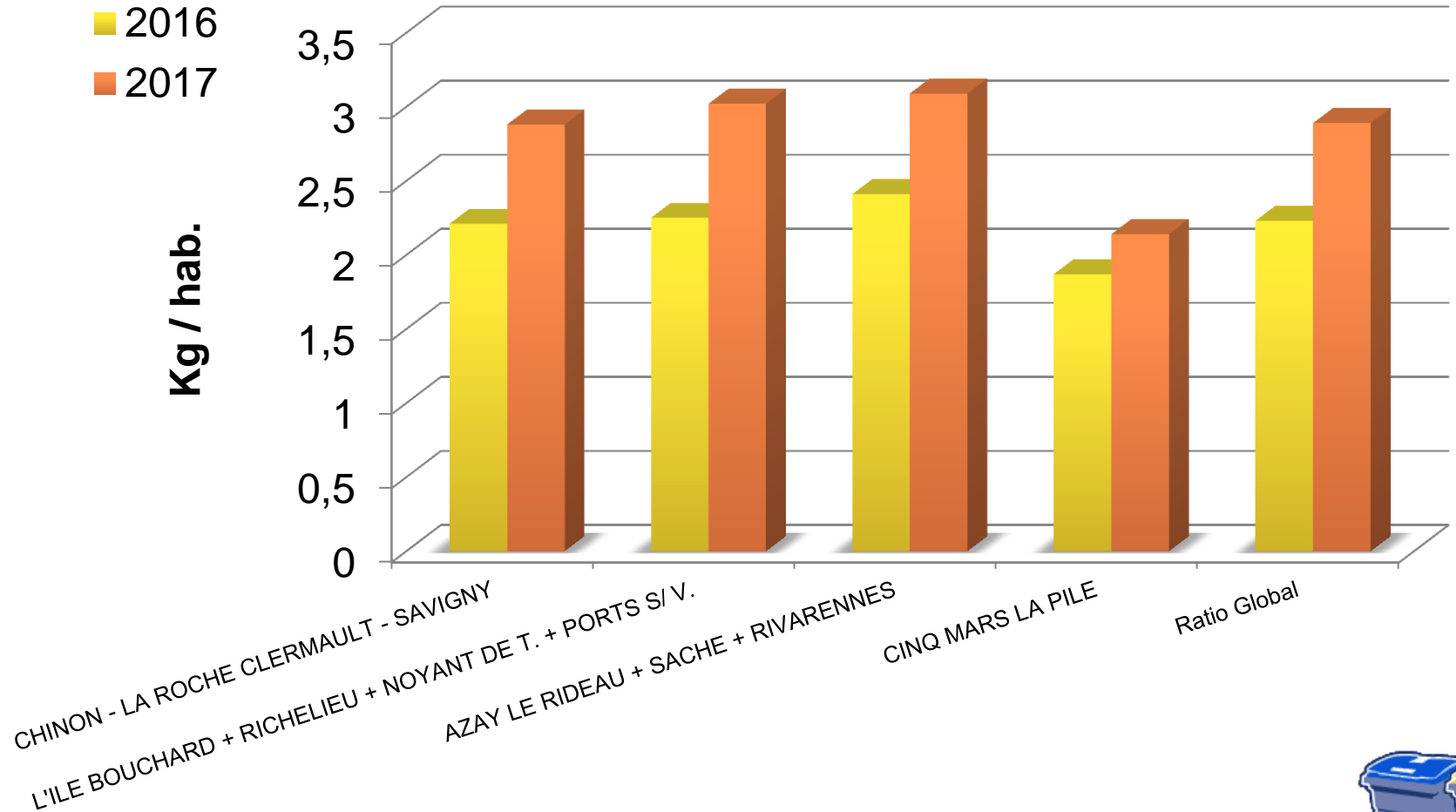
rapport annuel 2017





Les déchèteries (suite)

Bilan 2017 - Déchets Dangereux



rapport annuel 2017





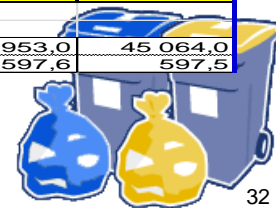
RÉCAPITULATIF



rapport annuel 2017

SMICTOM DU CHINONNAIS
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DONNÉES (en tonnes)

	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Prévisions 2017	Réalisations 2017	Prévision 2018
COLLECTE					
DÉCHETS MÉNAGERS du SMICTOM du CHINONNAIS					
Collecte O.M. SMICTOM (sacs noirs)	16 659	16 478	16 313	16 651	16 500
Collecte Flux jaune SMICTOM	1845	1844	1850	1817	1850
Collecte flux Bleu SMICTOM	1554	1492	1490	1454	1450
Collecte Verre SMICTOM	3326	3374	3370	3413	3400
Total Global O.M. SMICTOM collectées	23 383	23 188	23 023	23 335	23 200
Nbre Hab. Pop. Totale	74 711	75 003	75 232	75 232	75 436
Ratio kg / hab.	313	309	306	310	308
Tonnage encombrants ménagers collectés					
TAUX DE COLLECTE SÉLECTIVE hors déchèteries					
Tonnage global du SMICTOM du CHINONNAIS collecté pour recyclage (flux jaune - flux bleu et verre)	6 724	6 711	6 710	6 684	6 700
% Tonnage O.M. pré-triées collectées / tonnage OM collectées	28,8%	28,9%	29,1%	28,6%	28,9%
TRAITEMENT					
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES					
O.M. SMICTOM du CHINONNAIS	15 581	15 652	15 313	15 641	15 500
Refus de tri	662,86	696,9	700	645	650
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinonais	307,39	217,11	210	221	220
OM SUD LOCHOIS	2 347	3 411	3 777	2 551	2 630
Apports complémentaires Expl. UVE	0	0	0	0	0
Déchets hospitaliers assimilables aux OM	0	0	0	0	0
TONNAGE Global traité à l'UVE	18 899	19 977	20 000	19 058	19 000
Tonnage Vapeur Vendu à l'Hopital	5638,73	6449,68	6000	6225	6000
Tonnage Mâchefers	4065	4204	4209	4042	4030
Tonnage RÉFIOM	638	666	667	587	585
Tonnage Ferrailles	290	370	371	319	318
% Mâchefers / tonnage traité UVE	21,5%	21,0%	21,0%	21,2%	21,2%
% REFIOM / tonnage traité UVE	3,4%	3,3%	3,3%	3,1%	3,1%
% Ferrailles / tonnage traité UVE	1,5%	1,9%	1,9%	1,7%	1,7%
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX					
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées en ISDND	1077,42	825,54	1000	1009	1000
Apports extérieurs					
Mâchefers de l'UVE	4 065	4 204	4 209	4 042	4 030
Encombrants ménagers du SMICTOM du CHINONNAIS					
TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2	5 142	5 030	5 209	5 051	5 030
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS DANGEREUX					
RÉFIOM de l'UVE					
Valorisation en mine de sel en ALLEMAGNE					
REFIOM de l'UVE	638	666	667	587	585
CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONNAIS					
Tonnage SMICTOM du CHINONNAIS entrant au Centre de tri	3 399	3 336	3 340	3 271	3 300
Tonnages cartons déchèteries SMICTOM du Chinonais	364	382	393	416	432
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	543	452	450	417	420
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CHINONNAIS	4 305	4 170	4 183	4 104	4 152
DÉCHÈTERIES					
Nombre d'habitants desservis	74 689	74 981	75 208	75 208	75 412
Gravats	5310	4289,12	4401	4090	4139
Ferrailles	676	761,82	766	723	732
Cartons	364	381,74	393	419	432
Déchets verts	7346	7046,43	7152	7221	7316
Tout venant	7322	6650,12	6767	6784	6833
Bois	943	1473,34	1491	1492	1513
DDM (Déchets Dangereux Ménages)	168	160,37	170	211	199
D.E.E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	560	696,63	700	678	700
Total déchèteries	22 689	21 460	21 840	21 618	21 864
Ratio kg / hab.	304	286	290	287	290
TONNAGE GLOBAL COLLECTE + DECHETERIES	46 071,8	44 647,9	44 862,9	44 953,0	45 064,0
Ratio global kg / hab	616,8	595,4	596,4	597,6	597,5



Valorisation des déchets du SMICTOM du Chinonais

DEVENIR DES DÉCHETS DU CHINONNAIS EN 2017
(% exprimés par rapport aux tonnages)

	2016	2017
.Recyclage	32,7 %	31,4%
.Valorisation Organique	15,8 %	16,2%
Sous-Total Recyclage VM	48,5 %	47,6%
.Valorisation Énergétique	26,8 %	26,8%
TOTAL VALORISÉ	75,3 %	74,4%
.Stockage ISDND	24,5 %	25,2%
.Autres modes de traitement	0,5 %	0,6%

rapport annuel 2017





Les actions de communication



www.smictom.com

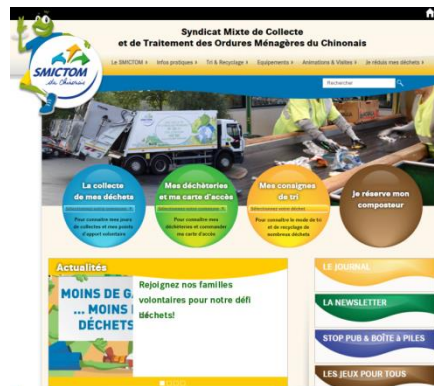


COMMUNICATION

Outils de sensibilisation

Site internet :

www.smictom.com



Compte Facebook :



« Smictom du Chinonais »



Journal du SMICTOM distribué dans près de 35 000 boîtes aux lettres du territoire.



COMMUNICATION

Outils de sensibilisation (suite)

Supports	Supports de communication
4 journaux du SMICTOM	<ul style="list-style-type: none"> - distributions en boîtes aux lettres (mars - juin- septembre - décembre) - bannière sur le site web de la presse locale (lien vers la version PDF de notre site)
5 campagnes de sensibilisation à la radio Alouette	<ul style="list-style-type: none"> - campagnes de sensibilisation ciblées sur la prévention et le tri des déchets
Journée « Portes ouvertes » du Centre de tri et Téléthon	<ul style="list-style-type: none"> - distribution de documents en boîtes aux lettres, - affichage en mairie et sur les panneaux municipaux, - encarts dans la presse locale.
Jours fériés – décalage des collectes	<ul style="list-style-type: none"> - information en mairie, sur le site et sur la page Facebook du SMICTOM,
Défi « Moins de déchets ... Moins de gaspillage »	<ul style="list-style-type: none"> - 19 familles du territoire ont relevé le défi sur 3 mois (1 mois de référence et 2 mois de mise en place de nouveaux gestes « anti-gaspi ») - En moyenne le poids de leurs déchets a diminué de 24%



COMMUNICATION

Événements

- Journée «Portes ouvertes» du Centre de Tri des matériaux à recycler :
 - 350 visiteurs (540 en 2016)



- Opération Téléthon :
 - Collecte des **Textile Linge et Chaussures** durant 2 semaines dans toutes les bornes du RELAIS du territoire (soit 47 points)
 - 14 462kg kg de TLC collectés
 - Soit un don de 3 500€ en faveur de l'AFM Téléthon



COMMUNICATION

Actions de proximité

➤ Animations scolaires :

- 20 écoles élémentaires : 41 classes - 926 élèves
- Installation de composteur pédagogique : dans 2 écoles - 2 classes - 49 élèves

➤ Autres animations :

- sur 10 marchés : 160 personnes
- Accueil de loisirs aéré L'Île Bouchard: 50 enfants
- Sensibilisation sur la réduction/production de déchets : 350 enfants

➤ Rencontres avec les administrations :

- 90 visites dans les mairies et C.C.
- 122 rendez-vous avec les élus de chaque commune dans le cadre de la réorganisation de la collecte en 2019

➤ Visites (scolaires/autres) :

- du centre de tri : 141 personnes

➤ Rappels des consignes de tri / informations/ Gestion des problèmes de collecte

- environ 300 personnes



COMMUNICATION

Actions de proximité (suite)

Compostage domestique

★ *Permanences de sensibilisation et de distribution de composteurs :*

- 23 demi-journées dans les bureaux du SMICTOM
- 10 marchés en juin-juillet-août

En 2017 :

- 281 composteurs distribués
- 218 bio-seaux et aérateurs
- 236 nouveaux foyers sensibilisés



rapport annuel 2017





LES ÉVOLUTIONS



rapport annuel 2017

Principales évolutions du service vers 2018-2019

❑ Collecte en PAP des OMr, des emballages et des papiers :

Conteneurisation des OMr au 01.01.2019

- Collecte en BOM bi-compartmentée des OMR et des emballages /mise en place de points de présentation / points regroupement pour les cas spécifiques, en concertation avec les communes
- généralisation de la collecte en apport volontaire des papiers
- Lancement des Appels d'Offres pour la collecte et pour les bacs roulants pucés

❑ Communication :

- Communication spécifique liée à la conteneurisation des OMr au 01.01.2019

❑ Centre de Tri / U.V.E :

- Poursuite de la participation à une étude de faisabilité d'un Centre de Tri Interdépartemental en partenariat avec Touraine Propre et des collectivités du 41 et du 72 – création d'une S.P.L.
- Poursuite de la réflexion sur le devenir de l'U.V.E et du Centre de Tri (scénarios envisagés : maintien de l'UVE dans sa fonction actuelle — Fermeture définitive de l'UVE) : Etude MERLIN
- Lancement d'un Appel d'Offres pour le traitement/valorisation des mâchefers à compter du 01.01.2019

❑ Déchèteries :

- Choix du montage juridique pour les travaux de reconstruction, d'extension et de modernisation des déchèteries
- Maîtrise d'œuvre / A.M.O. pour les travaux de reconstruction, d'extension et de modernisation des déchèteries

❑ Compostage domestique :

- **Compostage individuel** : poursuite de la distribution des composteurs avec bio-seaux et bâtons aérateurs
- **Compostage collectif** : Signature pour les années 2017 et 2018 d'une nouvelle convention avec le CPIE Touraine Val de Loire ayant pour objectif le suivi des points installés et la mise en place de 10 nouveaux points





CONTRIBUTIONS



Mode de financement du service

Le SMICTOM fait un appel de contributions auprès des communautés de communes qui se composent de 2 parties :

- La contribution en coût à l'habitant pour la collecte et traitement des déchets,
- La contribution des déchèteries,

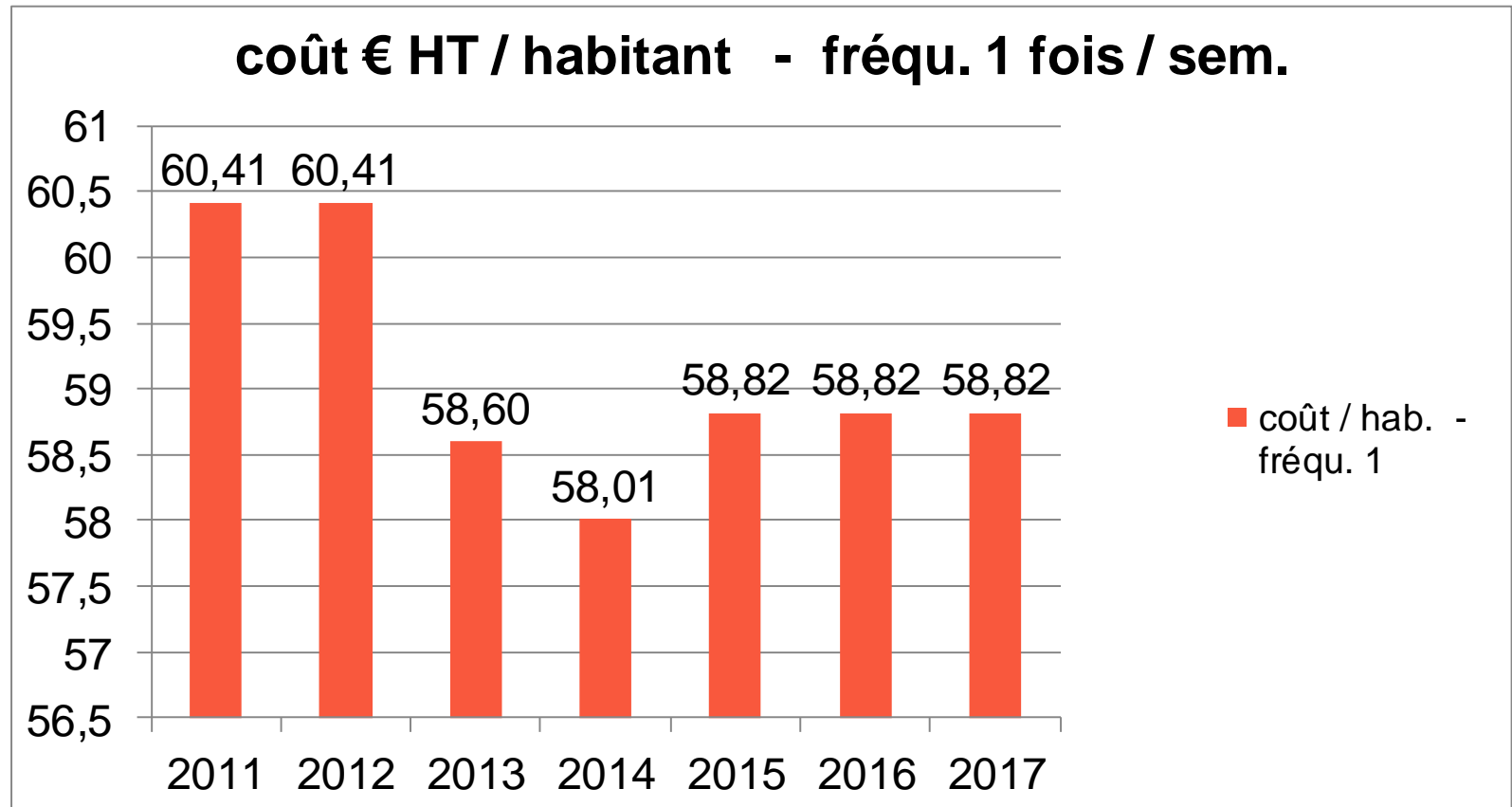
→ Chaque communauté de communes, au vu des contributions demandées pour l'ensemble du service, définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la REOM ou de la TEOM *.

* REOM : Redevance pour l'Élimination des Ordures Ménagères

* TEOM : Taxe pour l'Élimination des Ordures Ménagères



Évolution du coût à l'habitant



TVA à 5,5% en 2011 ; TVA à 7% en 2012 et 2013 ;
TVA à 10% depuis 2014
rapport annuel 2017



Contributions coût à l'habitant 2017

(adoptées par le Comité syndical - séance du 28/03/2017)

Fréquence de collecte / semaine	Coefficient appliqué	coût € HT / habitant
1	1	58,82
2	1,2	70,58
3	1,3	76,47
4	1,4	82,35
5	1,5	88,23

rapport annuel 2017



Contributions déchèteries

Les dépenses et recettes engendrées pour les cartons repris en déchèterie ne sont pas pris en compte dans le calcul de la contribution des déchèteries conformément aux dispositions décidées par le Comité du SMICTOM dans sa délibération du 12/12/2001 (les dépenses liées à cette prestation sont donc reprises dans le coût de la collecte et du tri des déchets).

Collectivités	Contributions définitives 2017 – € HT	Population Desservie (Habitants)	Coût moyen € HT / hab (A titre indicatif)
C.C.T.V.I.	440 585	17 705	24,88
C.C.CHINON VIENNE ET LOIRE	489 310	22 269	21,97
C.C.T.V.V.	659 179	26 037	25,32
C.C.T.O.V.A.L.	151 955	9 197	16,52
TOTAUX	1 741 029 €	75 208	23,15 €

rapport annuel 2017



Les contributions 2017

Objet	Montants HT	Principe
Contributions O.M.(coût /habitants) en 2017	4 650 561 €	Nbre d'habitants x coût habitant (cf grille votée par le Comité syndical)
Contributions des déchèteries 2017	1 741 029 €	Montant calculé au vu des coûts réels de la déchèterie (tonnages des déchets, Haut de quai, ...)
Participations / collectes supplémentaires	53 698 €	Selon les demandes des collectivités prévues au contrat
Participations / sacs noirs	149 153 €	Selon les commandes des collectivités
Participations / Bacs roulants déchets non recyclables	11 212 €	Selon les commandes des collectivités
TOTAL HT	6 605 653 €	
Nombre Habitants :	75 232	
Coût moyen / Habitant :	87,80 €	

Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets :
 Pour toutes les typologies d'habitat confondues, **ce coût est de 93 € par habitant.**
 Source ADEME 2017, Référentiel national sur les données 2014 .

rapport annuel 2017





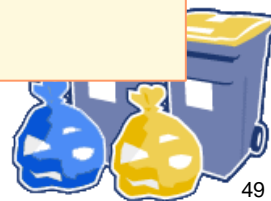
INDICATEURS FINANCIERS



rapport annuel 2017

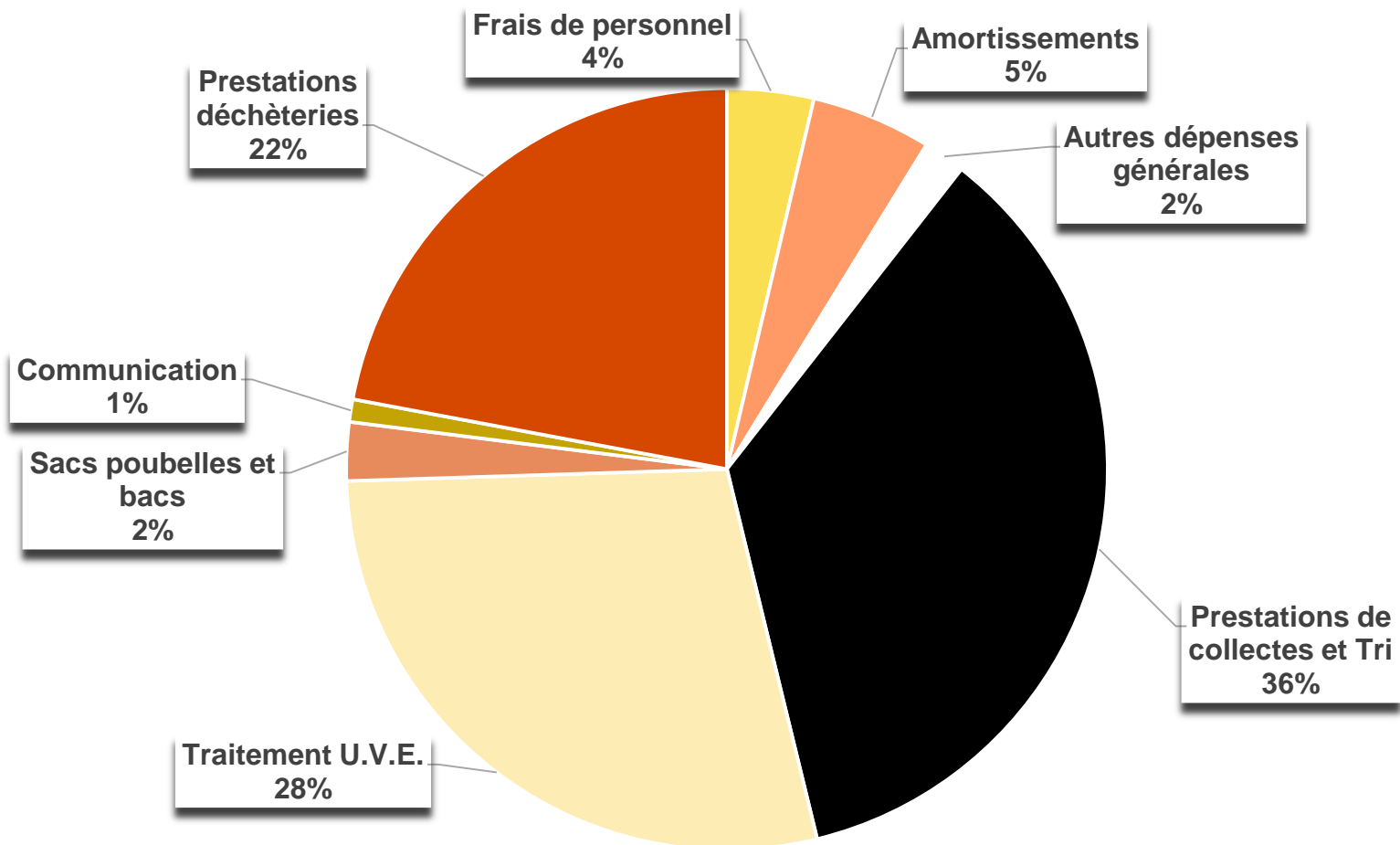
Compte administratif 2017

- En 2017, un budget d'environ **8,774 millions d'Euros en recettes réelles de fonctionnement** et de **20k€** en recettes réelles d'investissement.
- Les recettes réelles de fonctionnement proviennent majoritairement des contributions des collectivités adhérentes mais aussi, les soutiens Eco-Emballages, la vente des matériaux recyclables, la vente de vapeur sous forme d'énergie à l'hôpital du Chinoisais...
- Les **dépenses réelles de fonctionnement** pour un montant de **8036k€** correspondant notamment aux coûts des marchés avec des prestataires de services pour la **collecte et le traitement** des déchets ménagers et assimilés, les prestations en **déchèteries** ainsi que les marchés nécessaires pour le fonctionnement de l'**UVE** et le **centre de tri**.
- Les **dépenses réelles d'investissement** pour un montant de **119 k€** comprend notamment l'étude sur l'avenir de l'UVE, l'achat de composteurs, de colonnes à verre et à papier et de bacs et quelques aménagements sur les déchèteries.
- L'**épargne de gestion de l'exercice** a été de **738k€** et permet de rembourser les emprunts en cours (annuité de l'exercice de 301k€) et de dégager une **capacité d'autofinancement de 447k€** sur l'exercice qui permettra de financer des investissements, compte tenu des projets en cours.
- En améliorant le tri et la récupération des déchets, le SMICTOM peut maintenir ou modérer les coûts des contributions.



Compte administratif 2017

dépenses de fonctionnement

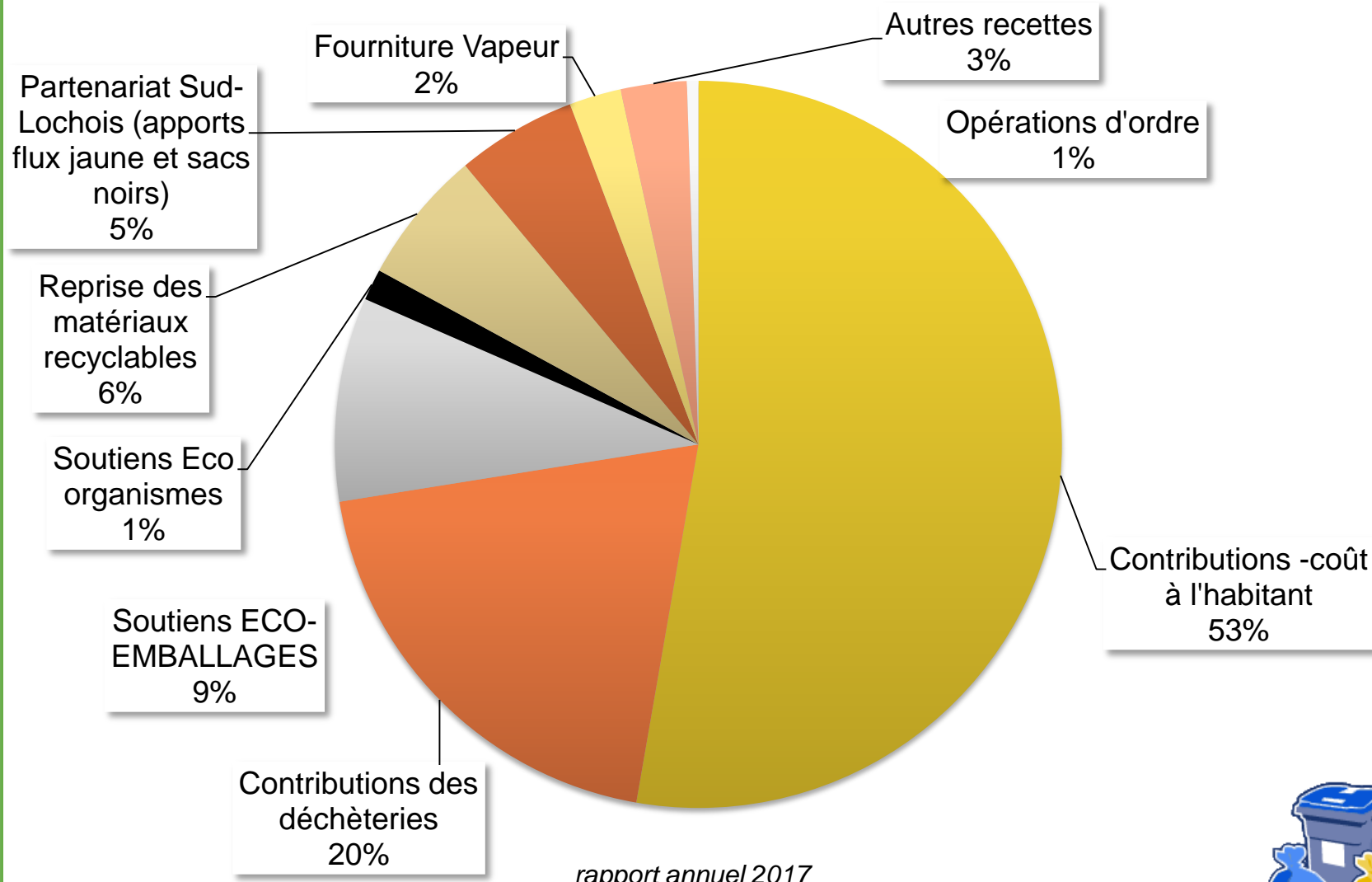


rapport annuel 2017



Compte administratif 2017

Recettes de fonctionnement



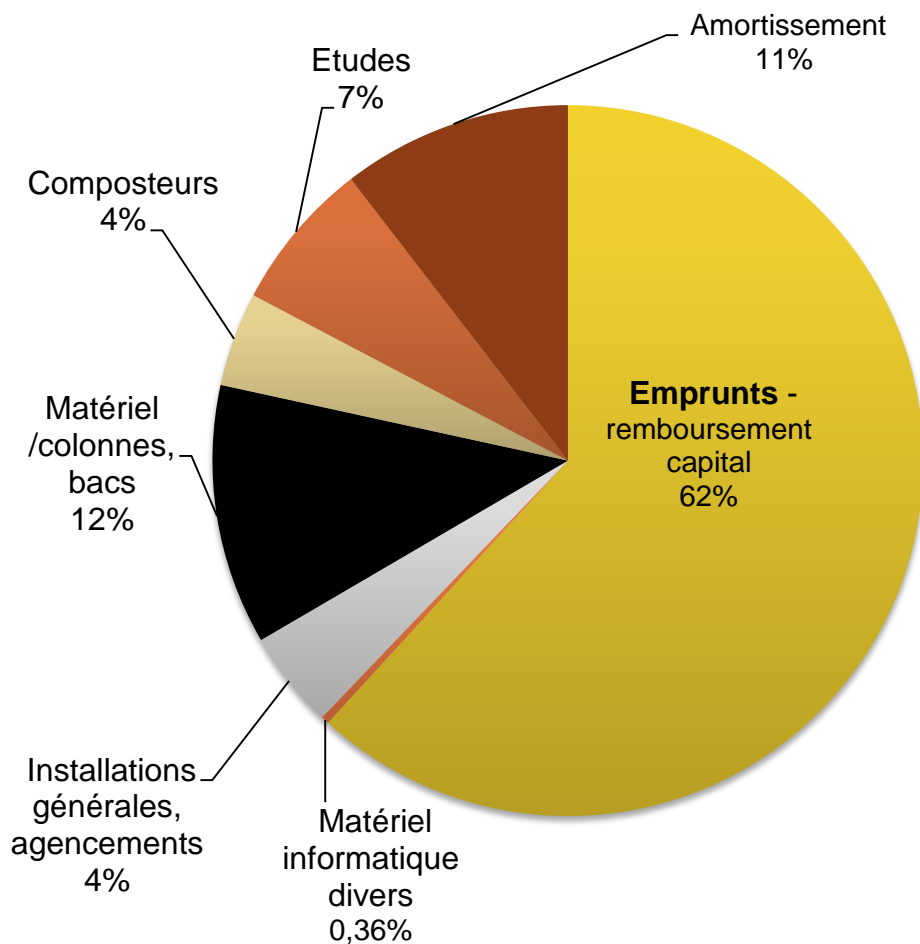
rapport annuel 2017



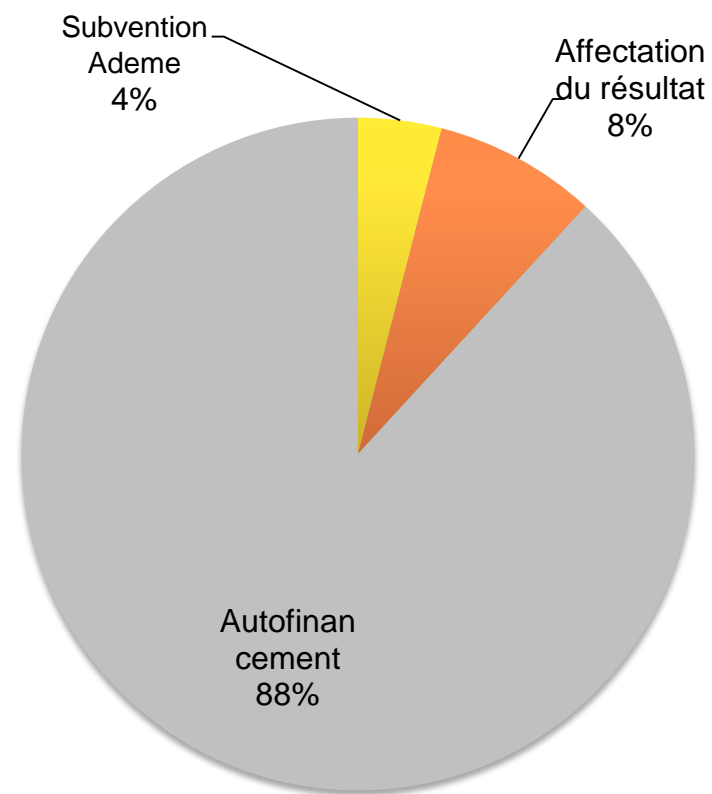
Compte administratif 2017

Dépenses et Recettes d'Investissement

Dépenses 2017



Recettes 2017



Coûts 2017

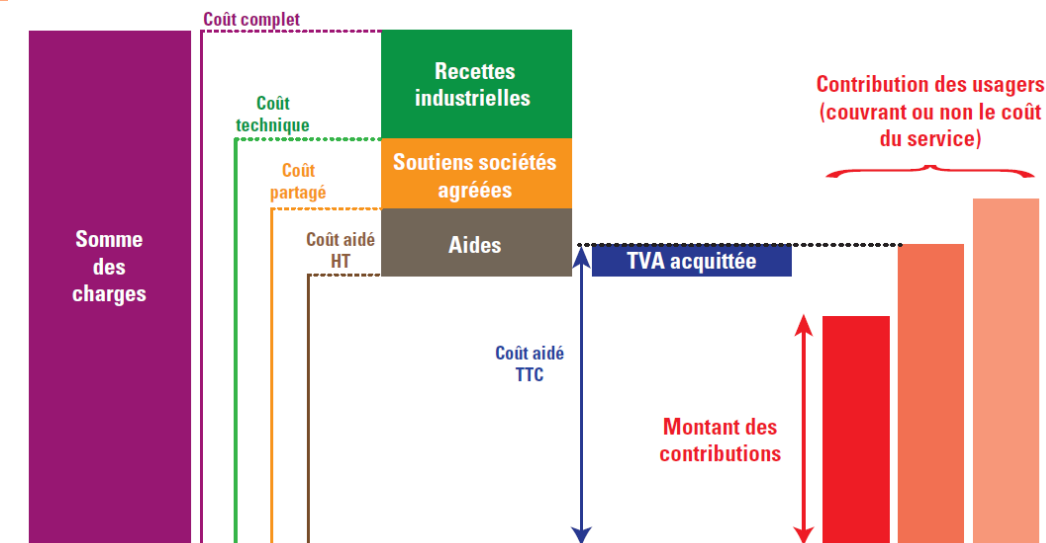
- L'analyse des coûts 2017 est issue de l'analyse de la matrice des coûts qui permet l'analyse des coûts du SMICTOM pour 2017 au référentiel national établi tous les deux ans par l'ADEME sur la base des Matrices des coûts renseignées par 382 collectivités (soit 20 millions d'habitants pour l'édition 2017).

Définitions :

- **COÛT COMPLET** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.). Ce coût, exprimé en euros hors taxe par tonne ou par habitant, est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.
- **COÛT AIDÉ** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filiales à responsabilité élargie du producteur/REP) et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité. Il est bien souvent exprimé en euros hors taxe par habitant pour le rapprocher du niveau de financement et présenter aux usagers la structure des coûts à financer.

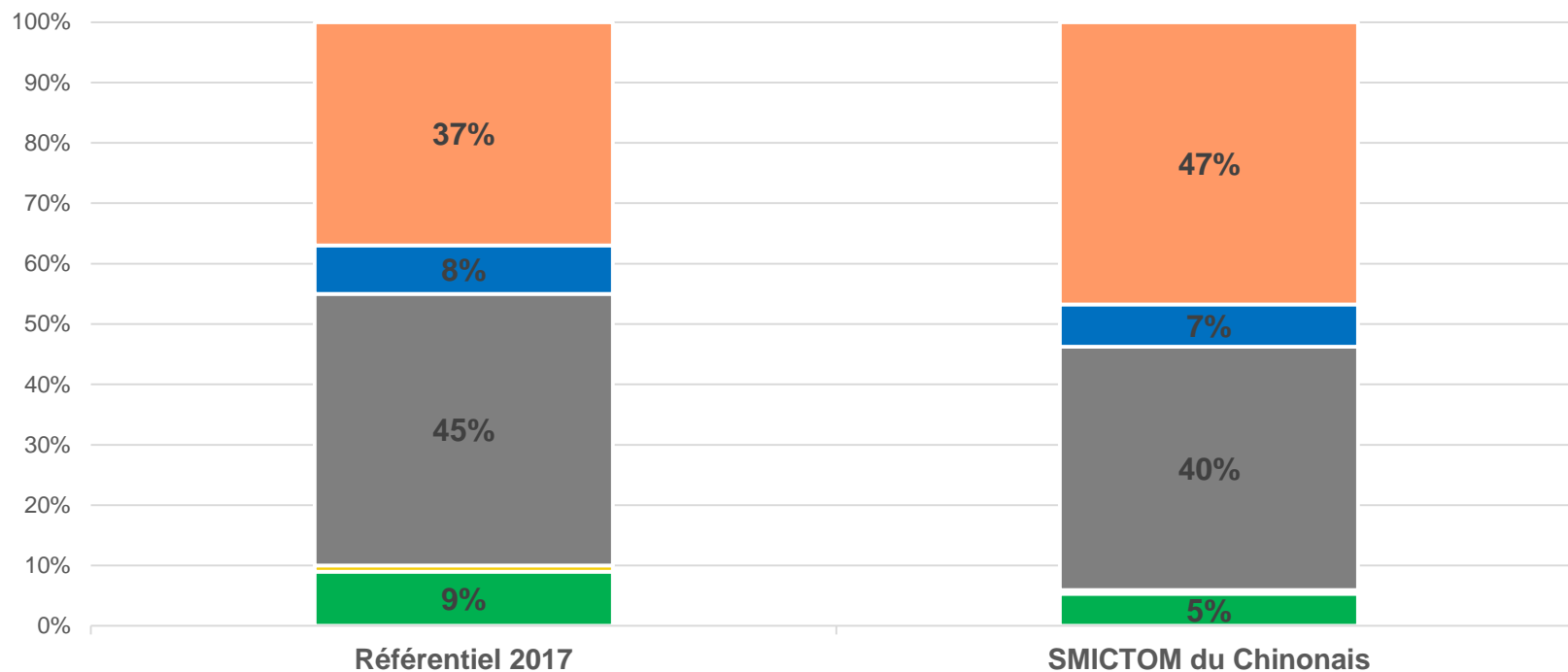
Affiché en euros hors taxe par tonne ou par habitant, il permet de rendre compte du poids économique résiduel de chaque flux afin de le mettre en perspective.

Les coûts comprennent la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes).



Coût complet du service 2017

- Le coût complet (toutes les dépenses) du service est de **115€/habitant**.
La structure de ce coût se décompose comme suit :



■ Structure et communication ■ Prévention ■ Précollecte/collecte ■ Transfert/transport ■ Traitement

Prévention : achat composteurs

Pré collecte : achat bacs sacs et PAV

Transfert/transport : concerne les déchetteries du SMICTOM

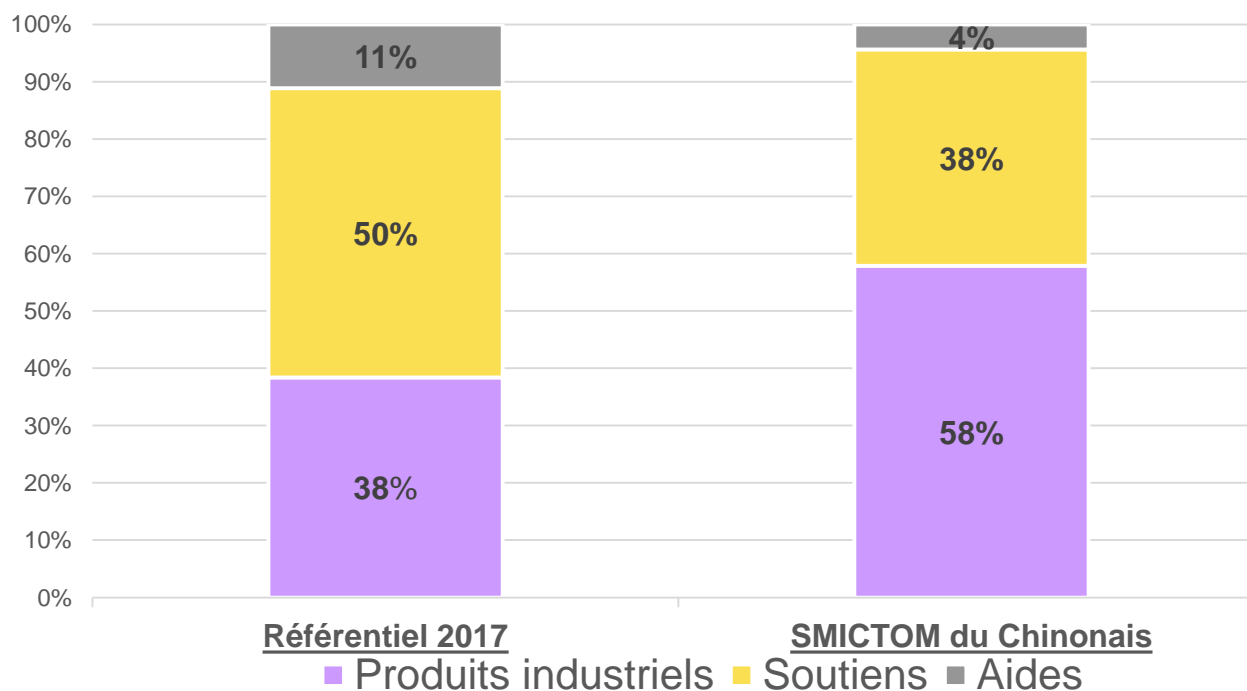
Traitement : détail page 57

rapport annuel 2017



Recettes du service 2017

- Les recettes du service est **32€/ habitant** (recettes hors contributions budgétaires).
- Le taux de couverture de ces recettes est de 28% des dépenses pour le SMICTOM contre 23% au niveau national.



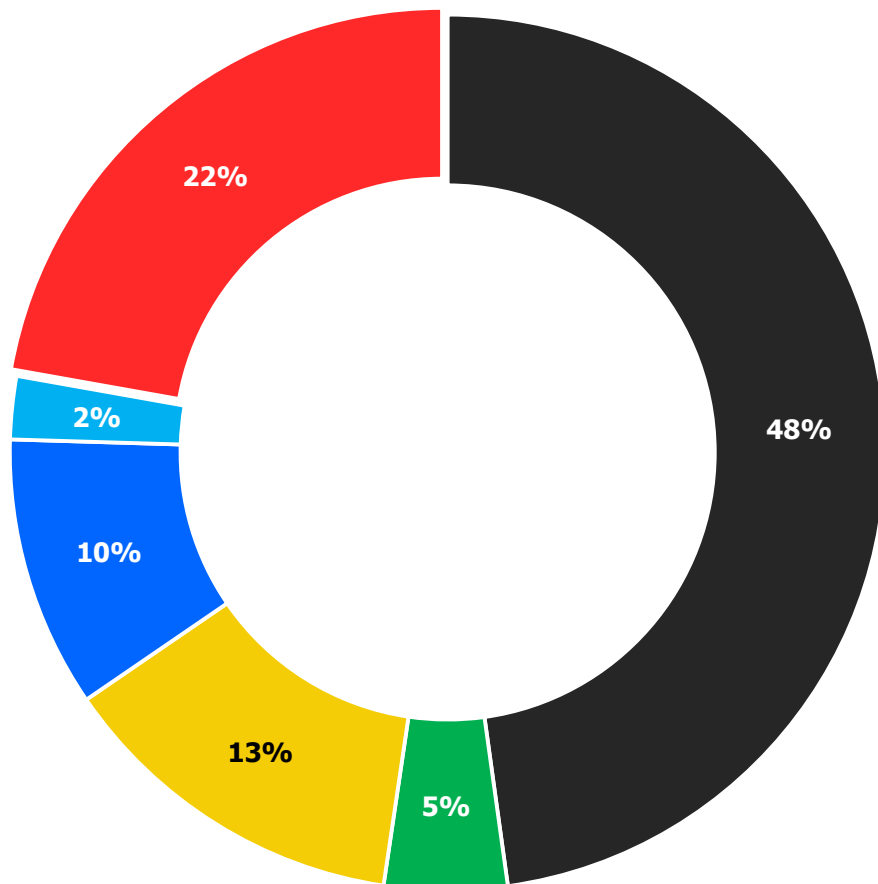
Produits industriels : recettes liées à des tiers (vente de chaleur, matériaux et traitement des tonnes extérieures, vente de sacs)

Soutiens : recettes liées aux soutiens des organismes agréés

Aides : subvention ADEME et reprise de subvention



Coût complet de la collecte 2017

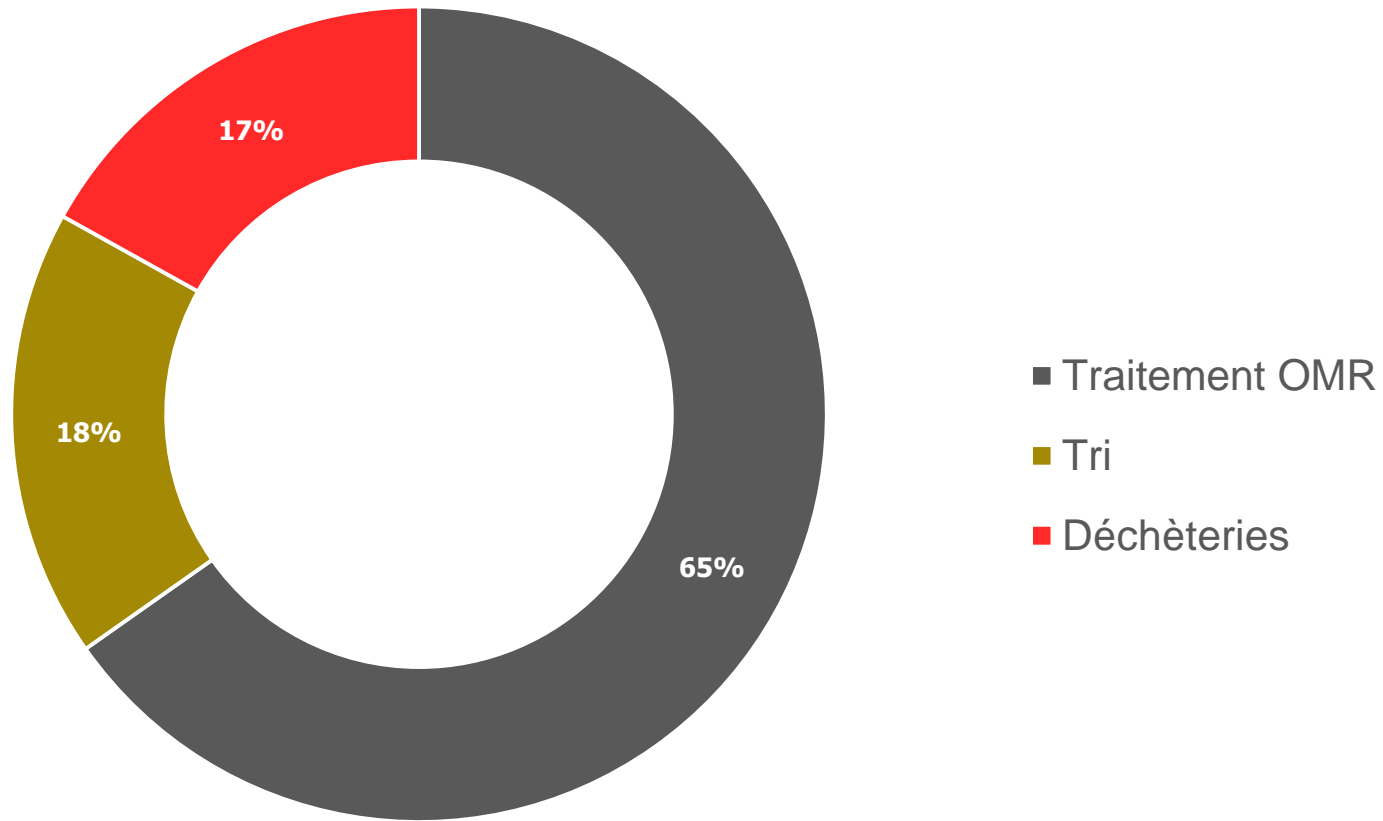


- Collecte OMR
- Verre
- Collecte Emballages PAP
- Collecte Papiers PAP
- Collecte Papiers AV
- Déchèteries

rapport annuel 2017



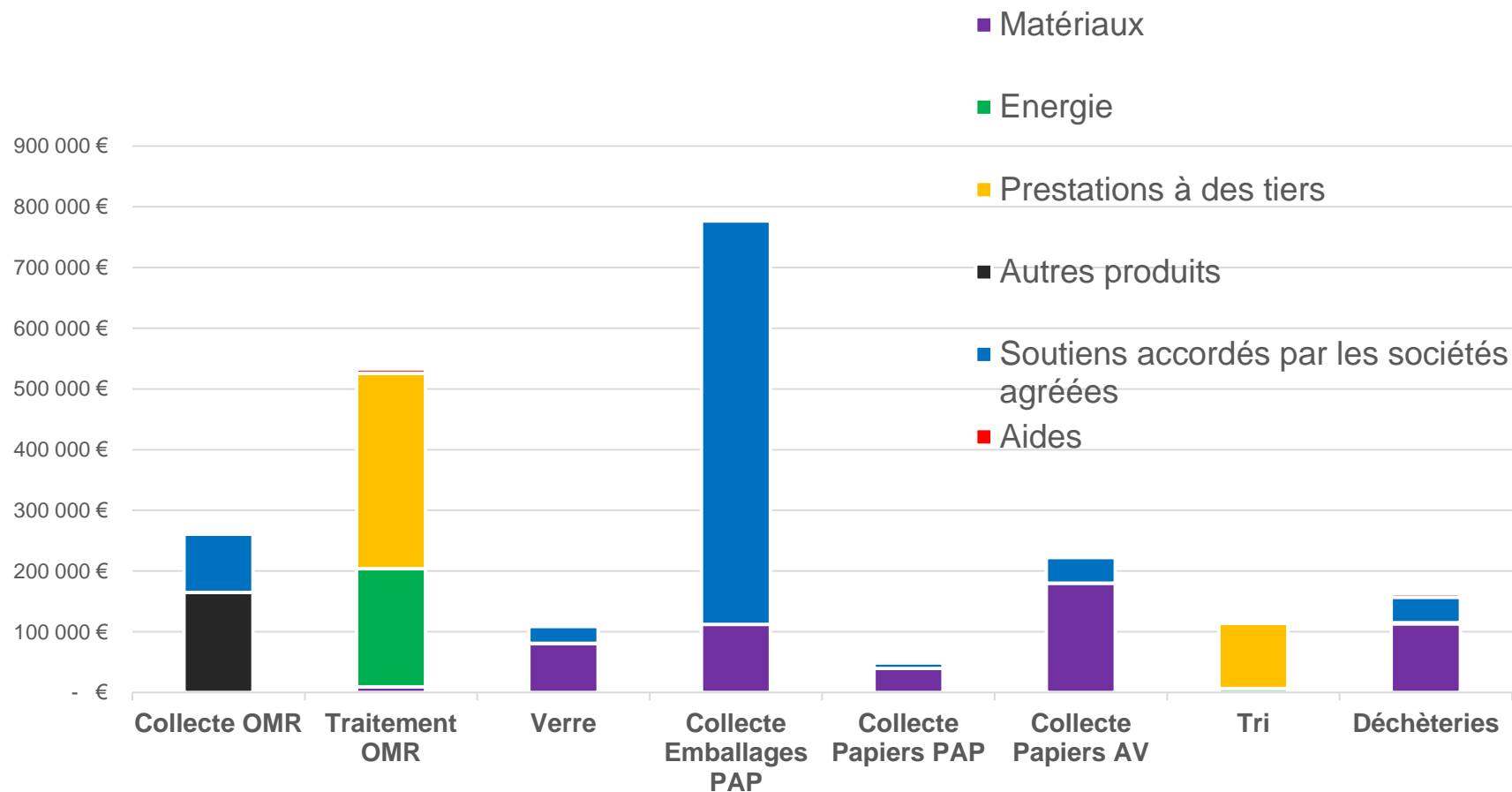
Coût complet du traitement 2017



rapport annuel 2017



Recettes du service 2017

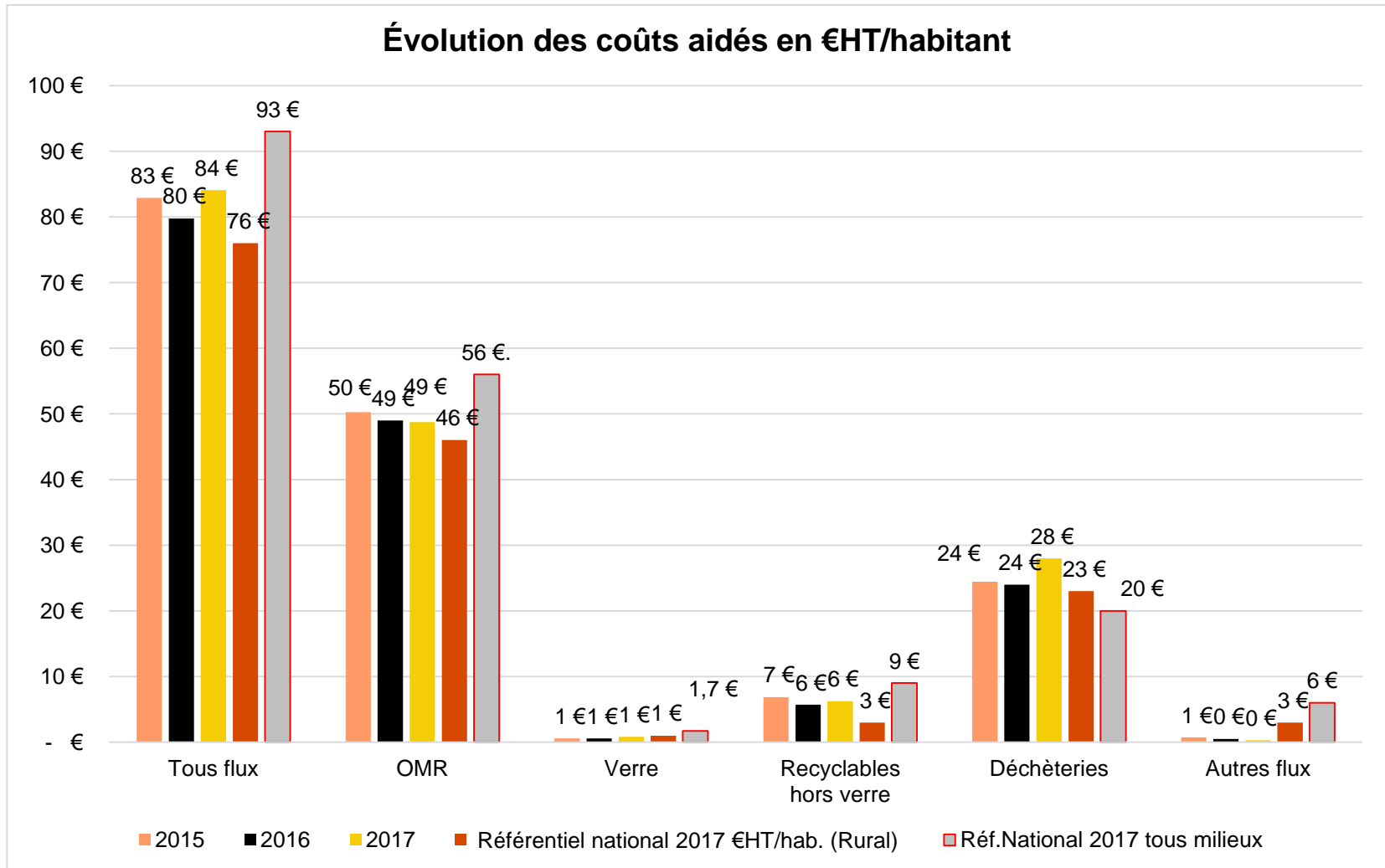


rapport annuel 2017



Coûts aidés à l'habitant

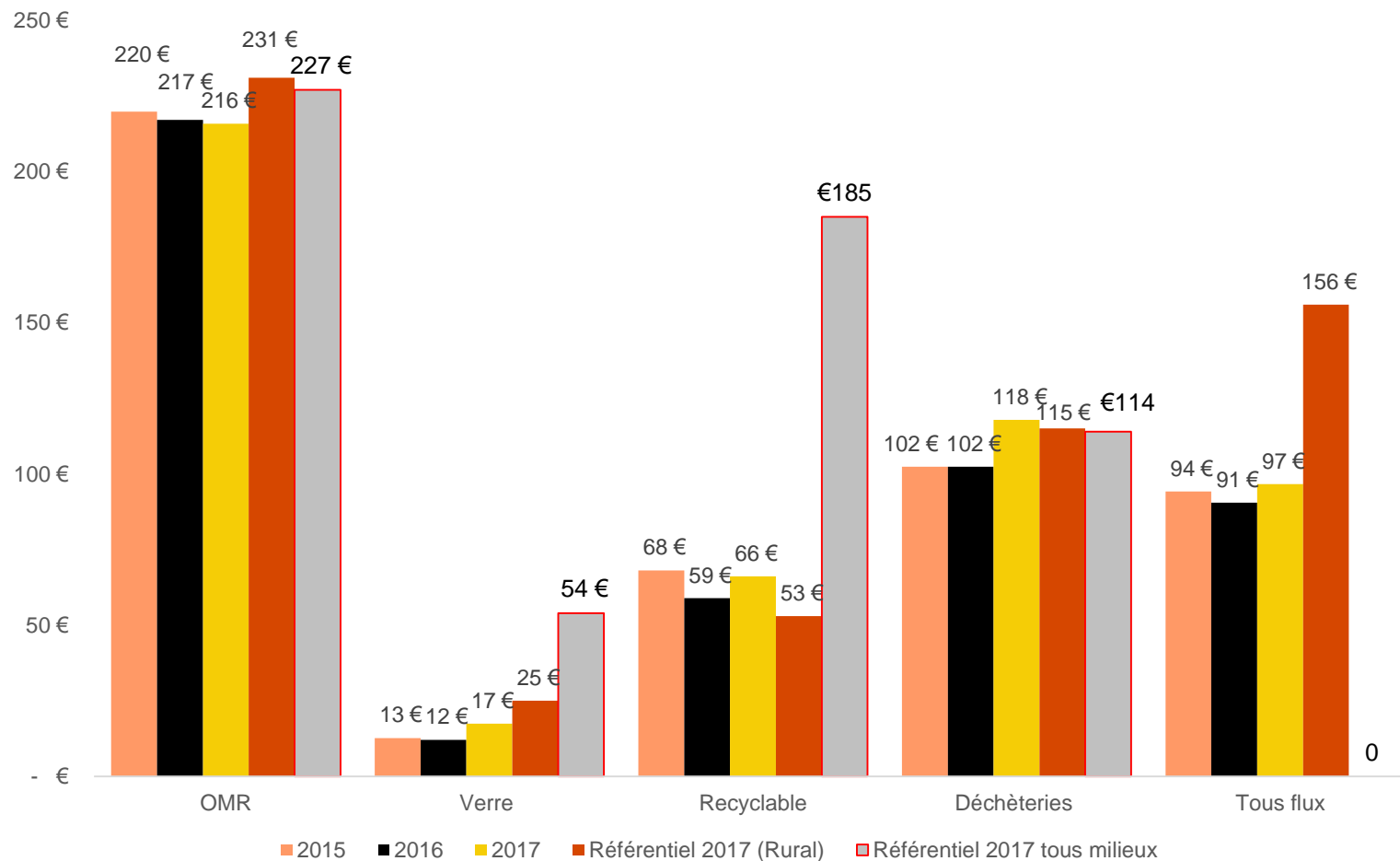
Évolution des coûts aidés en €HT/habitant



➤ rapport annuel 2017



Coûts aidés à la tonne



➤ rapport annuel 2017



Principaux contrats d'exploitation

Objets	Entreprises	Montants € HT- année 2016	Montants € HT- année 2017
Collecte des déchets en porte à porte	Suez Centre Ouest	2 235 198 €	2 212 536 €
Exploitation du centre de tri de Chinon	Suez Centre Ouest	602 720 €	607 263 €
Collecte des papiers et verre en apport volontaire	VEOLIA Propreté	205 407 €	192 966 €
Exploitation et entretien USINE St Benoit la forêt	INOVA Opérations	1 804 776 €	1 890 322 €
Prise en charge des REFIOM	MINDEST SA -	105 182 €	95 222 €
Prise en charge des mâchefers	OURRY	78 138 €	79 299 €
Enfouissement des mâchefers à la Celle Guenand	Com.com. LOCHES SUD TOURAINE (SMICTOM du SUD LOCHOIS)en 2016	288 375 €	231 202 €
Mise en installation de stockage des O.M. pendant l'arrêt technique U.V.E.	Suez Centre Ouest	73 938 €	94 610 €

rapport annuel 2017



Principaux contrats d'exploitation (suite)

Exploitation des déchèteries : 2017

Objet	Entreprises	Montants € HT année 2016	Montants € HT Année 2017
Accueil ,entretien, transport et bennes du 01/01 au 31/08/2016	OURRY	713 942 €	-
Accueil ,entretien, transport et bennes	COVED	377 692 € (du 1/09/2016 au 1/12/2016)	1 192 434 €
Elimination des gravats	RAGONNEAU-LAFARGE	8 300 €	7 419 €
Elimination déchets verts	SEDE ENVIRONNEMENT	31 198 €	33 182 €
Elimination déchets verts	ECOSYS-sous traitant Sede Envir	80 755 €	84 124 €
Elimination tout venant	COVED	426 605 €	444 642 €
Elimination du bois	ECOSYS	28 548 €	29 528 €
Elimination et traitement déchets dangereux	BS ENVIRONNEMENT	41 036 €	67 008 €



SACS POUBELLES et BACS : achats en 2017

Achats	Entreprises :	Montants € HT 2016 (pour mémoire)	Montants € HT Année 2017
Sacs poubelles noirs	Sté SOCOPLAST - THIAIS (94)	148 275,73	146 359 €
Sacs poubelles jaunes et bleus	Sté SOCOPLAST - THIAIS (94)	65 305,50	53 716 €
Colonnes à verre ou papier	TEMACO	—	28 350 €
Colonnes à verre ou papier	QUADRIA		19 010 €
Bacs jaunes	CITEC ENVIRONNEMENT	4 247,00	3 302 €
Bacs à ordures ménagères	CITEC ENVIRONNEMENT	5 324,00	9 810 €
Achat COMPOSTEURS plastiques et Bio - seaux	QUADRIA SARL	4 316,50	5 162 €
Achat COMPOSTEURS Bois, collectifs ou pédagogiques	EMERAUDE CREATION (22)	10 923,29	13 179 €



Comment modérer les coûts ?

			
J'achète à la coupe ou en vrac et le mets directement dans ma boîte hermétique ou dans mon bocal en verre.	J'utilise des sacs ou cabas réutilisables.	J'achète des éco-recharges ou je fais remplir mes propres contenants pour mes produits d'hygiène et d'entretien.	Je limite les emballages et suremballages superflus.
			
Je privilégie les produits écolabellés ou je fabrique moi-même mes propres produits d'hygiène et d'entretien.	Je prépare ma liste de courses, j'achète selon mes besoins réels et je limite ainsi les risques de gaspillage alimentaire.	Je fais les courses alimentaires dans le bon ordre. Je respecte alors la chaîne du froid, en assurant la bonne conservation des aliments jusqu'au retour à la maison.	J'achète la juste quantité d'aliments et je suis vigilant sur les dates de péremption, notamment sur les produits frais qui ont des durées de conservation limitées.
			
Je veille à la bonne conservation des aliments, j'évite qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement.	Je cuisine astucieusement et j'accueille les restes.	J'ai les bons réflexes au restaurant à volonté et ne prends pas plus que mon appétit me le permet. Un restaurant collectif servant 500 clients jette en moyenne entre 15 et 20 tonnes de nourriture par an, soit entre 30 000 et 40 000 €.	J'utilise des piles rechargeables.
			
J'emprunte ou je loue.	Je donne ou je vends au lieu de jeter.	Je répare ou je fais réparer.	J'appose « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres.
			
Je limite mes impressions papier.	J'utilise de la vaisselle réutilisable même pour mes pique-niques.	Je composte seul ou avec mes voisins.	Je trie mes déchets car une grosse partie est recyclable ou valorisable.

- En limitant sa production de déchets en consommant mieux ;



- En améliorant son geste de tri

- En favorisant le tri à la source par le biais du compostage domestique.

rapport annuel 2017



Ne pas trier peut coûter cher

	<i>Si l'on trie, cela coûte</i> Coûts* € HT/tonne	<i>Si l'on ne trie pas, cela coûte</i> Coûts * € HT/tonne	<u>Trier ses déchets coûte</u>
Matériaux à recycler 	66€	216 €	➤ Presque 3 fois moins cher pour les matériaux à recycler
Emballages en verre 	17€	216€	➤ Plus de 12 fois moins cher pour les emballages en verre
Déchets verts par compostage	0	216€	➤ Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts





**Merci de
votre
Attention !**

